Gestion de Placements TD

2022

Rapport sur l'investissement durable

de Gestion de Placements TD Inc.

Table des matières

À propos de Gestion de Placements TD Inc. ... 5

À propos de ce rapport ... 6

Champ d'application ... 6

Message de la haute direction ... 7

Points de vue de l'équipe de gestion de portefeuille ... 10

Progrès et priorités pour 2022 ... 12

Faits saillants de 2022 ... 12

Intégration des facteurs ESG dans l'évaluation de rendement ... 13

Mettre l'accent sur les changements climatiques ... 14

Notre cible opérationnelle d'émissions nettes nulles ... 14

Notre approche de placement ... 14

Énoncé sur les changements climatiques de GPTD ... 16

Faits saillants sur les changements climatiques en 2022 ... 17

Améliorations des facteurs liés au capital humain ... 18

Respect de la diversité et de l'inclusion ... 18

Diversité et inclusion chez GPTD en tant qu'entreprise ... 19

Évaluation des enjeux touchant les droits de la personne ... 22

Approche et cadre d'investissement durable ESG de GPTD ... 23

Structure de gouvernance ESG de GPTD ... 24

Équipe Recherche et engagement ESG de GPTD ... 24

Comité ESG de GPTD ... 25

Sous-comité du vote par procuration ... 25

Comité ESG des placements alternatifs ... 25

Évaluation des PRI de GPTD ... 27

Évaluation de GPTD par le GRESB en 2022 ... 28

Gérance ... 29

Engagements de GPTD ... 29

Processus de transmission à un niveau supérieur ... 31

Vote par procuration de GPTD ... 31

La gérance à l'œuvre – Engagement auprès des chemins de fer nord-américains sur les propositions relatives au climat ... 34

La gérance à l'œuvre – Progression de la diversité des genres au sein du conseil d'administration dans le secteur minier ... 35

La gérance à l'œuvre – Évaluation des progrès en matière de facteurs ESG sur les marchés alternatifs ... 36

Intégration et considération des facteurs ESG dans l'ensemble des catégories d'actif 37

Gestion fondamentale des actions 38

Résumé de l'approche ESG 38

Faits saillants de 2022 38

Les enjeux ESG à l'œuvre – Engagement sur les engagements environnementaux 38

Actions en gestion quantitative 39

Résumé de l'approche ESG 39

Faits saillants de 2022 39

Titres à revenu fixe 40

Résumé de l'approche ESG 40

Faits saillants de 2022 40

Les facteurs ESG à l'œuvre – Dialogue sur les cadres pour les obligations vertes 40

Dette privée 41

Résumé de l'approche ESG 41

Faits saillants de 2022 41

Les facteurs ESG à l'œuvre – Énergies renouvelables et inclusion des communautés 41

Immobilier canadien et mondial 42

Résumé de l'approche ESG 42

Faits saillants de 2022 42

Les facteurs ESG à l'œuvre – Initiative de certification multirésidentielle 42

Les enjeux ESG à l'œuvre – Vers l'atteinte d'un premier hôtel certifié carboneutre au Canada 43

Les facteurs ESG à l'œuvre – Projets d'aménagement durable dans le monde 44

Les facteurs ESG à l'œuvre – Engagement des gestionnaires immobiliers mondiaux 44

Infrastructures mondiales 45

Résumé de l'approche ESG 45

Faits saillants de 2022 45

Les facteurs ESG à l'œuvre – Élargissement de l'expertise en matière d'infrastructures de transport 46

Les facteurs ESG à l'œuvre – Soutien à la transition énergétique 47

Prêts hypothécaires 48

Résumé de l'approche ESG 48

Faits saillants de 2022 48

Les facteurs ESG à l'œuvre – Engagement des emprunteurs et occasions liées aux facteurs ESG 48

Les facteurs ESG à l'œuvre – Élargissement de l'offre de logements abordables 49

Solutions de fonds de développement durable 50

Fonds lancés en 2022 50

Fonds en gestion commune indiciel faibles émissions de carbone d'actions mondiales investisseur non imposable Émeraude TD > 50

Fonds lancés en 2021 50
FNB indiciel d'actions canadiennes ESG Morningstar TD > 50
FNB indiciel d'actions américaines ESG Morningstar TD > 50
FNB indiciel d'actions internationales ESG Morningstar TD > 50
FNB indiciel d'obligations de sociétés canadiennes ESG Morningstar TD > 50
FNB indiciel d'obligations de sociétés américaines ESG Morningstar TD > 50
Fonds en gestion commune à faible émission de carbone/faible volatilité d'actions mondiales Émeraude TD > 50
Fonds lancés en 2020 51
Fonds d'actions nord-américaines de développement durable TD > 51
Fonds nord-américain équilibré de développement durable TD > 52

Leadership éclairé, consultations et événements sectoriels en matière de facteurs ESG 53

Engagements réglementaires et sectoriels 56
Occasions de prendre la parole dans le cadre de forums et d'événements sectoriels sur les facteurs ESG en 2022 56
Conférences et formation continue sur les facteurs ESG 56

Que nous réserve l'avenir? 57

Gérance 58
Biodiversité 58
Solutions de fonds de développement durable thématiques et axées sur le client 58

Table des matières

À propos de Gestion de Placements TD Inc.

Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) est un important gestionnaire d'actifs en Amérique du Nord. Au 31 octobre 2022, GPTD gérait 356 milliards de dollars d'actifs pour le compte d'investisseurs particuliers et institutionnels[1]. GPTD offre une gamme diversifiée de solutions de placements aux sociétés, aux caisses de retraite, aux fonds de dotation et aux fondations. GPTD gère des actifs pour le compte de particuliers, offerts par l'entremise de courtiers affiliés ou tiers, et offre une gamme très diversifiée de solutions de placement incluant des fonds communs de placement, des portefeuilles gérés par des professionnels et des fonds constitués en société.

[1] Tous les montants contenus dans le présent rapport sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue le rapport sur la durabilité de GPTD, une publication qui vise à fournir des mises à jour annuelles sur les pratiques et les progrès de GPTD en matière d'investissement durable.

Dans ce rapport, GPTD offre une revue annuelle des pratiques, des progrès et des priorités de GPTD en matière d'investissement durable pour l'exercice 2022. Nous commençons par présenter les faits saillants de GPTD pour 2022 et les priorités qui ont été établies cette année-là pour orienter nos démarches de gérance et d'intégration. Nous présentons ensuite un aperçu de l'approche de GPTD en matière de durabilité, en précisant notre rendement selon les mesures de référence du secteur, en particulier les Principes pour l'investissement responsable (PRI) de l'ONU[2] et le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB). Le rapport décrit ensuite les démarches de GPTD en matière de gérance et d'intégration, en fournissant des mesures quantitatives qui aident à démontrer notre travail et nos principes, ainsi que des études de cas qui visent à donner une vue d'ensemble de la façon dont nous avons traduit l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour les types et les stratégies d'investissement applicables. Le rapport couvre le lancement de nouvelles solutions de fonds de développement durable ainsi que les articles sur le leadership éclairé publiés en 2022. Le rapport se termine par des perspectives à court terme. Ces éléments, conjugués à **l'approche d'investissement durable de GPTD >**, fournissent des renseignements sur l'approche de GPTD et les progrès réalisés pour faire progresser notre travail en matière d'investissement durable.

Champ d'application

Tous les renseignements contenus dans ce rapport sont propres à GPTD, sauf indication contraire. Le présent rapport ne contient pas de renseignements relatifs à Epoch Investment Partners, Inc., le conseiller en placement enregistré aux États-Unis membre du groupe de GPTD. Pour en savoir plus sur les pratiques et les communications d'Epoch en matière de durabilité, veuillez consulter la page de rapports d'Epoch sur les enjeux ESG. Tous les chiffres contenus dans le présent rapport couvrent la période comprise entre le 1er novembre 2021 et le 31 octobre 2022. La majorité des données qualitatives couvrent également la même période, à l'exception de quelques cas où des renseignements pertinents obtenus après le 31 octobre 2022 ont été inclus. Dans ce document, les références à l'intégration des facteurs ESG excluent certaines stratégies et catégories d'actif, notamment les stratégies liées aux fonds indiciels de suivi non liés aux ESG et certaines stratégies de sous-conseillers indépendants. De plus, l'intégration des facteurs ESG varie selon les fonds et les mandats de GPTD. Pour certains fonds GPTD dont les facteurs ESG ne font pas partie de l'objectif de placement ou de la stratégie de placement du capital, ces facteurs peuvent néanmoins être intégrés ou pris en compte dans les décisions de placement s'ils peuvent avoir un impact important sur la valeur prévue des titres détenus par le fonds.

[2] Les Principes pour l'investissement responsable sont un réseau international d'institutions financières soutenu par les Nations Unies qui fait la promotion des investissements responsables.

Message de la haute direction

Bruce Cooper
Chef de la direction, GPTD

Malgré la turbulence des marchés en 2022, mon message sur l'investissement durable et les facteurs ESG demeure inchangé. GPTD est l'un des plus grands gestionnaires d'actifs au Canada ayant des ambitions mondiales. Nos capacités sont diverses : actions à gestion active, passive et quantitative; titres à revenu fixe à gestion passive et active; gestion des actifs et des passifs; solutions multiactifs, produits synthétiques, produits de base et produits dérivés; et actifs privés comme l'immobilier, les infrastructures, les prêts hypothécaires et la dette privée. Ces diverses catégories d'actif et capacités présentent des complexités qui leur sont propres. L'intégration des facteurs ESG en est une. Compte tenu de l'importance accrue du contexte réglementaire à l'égard des facteurs ESG et de la demande de renseignements sur l'intégration, l'engagement et les solutions des clients, nous continuons d'investir dans nos capacités en matière d'enjeux ESG pour comprendre la dynamique entre ces mesures non traditionnelles et l'excellence en placement et assurer une plus grande transparence à l'égard de notre travail dans ce domaine.

L'évolution sur la scène internationale montre également que les facteurs ESG connaissent une ère nouvelle pour les sociétés dans lesquelles nous investissons, à titre d'actionnaires ou de détenteurs d'obligations. Le conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB), un organisme de l'International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation, devrait lancer ses deux premières normes sur la durabilité d'ici juin 2023. Ces avancées contribueront à fournir aux investisseurs des données fiables et uniformes, en s'appuyant sur des cadres internationalement reconnus, comme le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Comme nous adhérons officiellement aux recommandations du GIFCC, nous publierons **notre deuxième édition du rapport de GPTD sur le climat en même temps que le présent rapport**. Nous continuons de mettre fortement l'accent sur les risques et les occasions de placement liés aux changements climatiques, au capital humain et aux droits de la personne, et en 2023, nous ajouterons la biodiversité comme domaine d'action clé à notre programme de gérance et d'engagement.

En tant qu'organisation, GPTD tire profit de notre société mère axée sur des objectifs, La Banque Toronto-Dominion (la TD), soutenant notre rendement organisationnel dans des domaines clés comme les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à nos activités d'exploitation, notre propre diversité et inclusion, et d'autres initiatives en matière de durabilité que la TD soutient.

David Sykes
Chef des placements, GPTD

En 2022, les marchés financiers ont évolué en dents de scie, c'est le moins que l'on puisse dire. En raison de l'augmentation de l'incertitude et de la volatilité, nous avons maintenu la rigueur de notre approche de placement : nos principes fondamentaux consistant à investir dans des actifs de qualité offrant des rendements ajustés au risque stables. Dans ce contexte, nous continuons d'intégrer les facteurs ESG à l'analyse des placements applicable et à notre vision du monde en tant qu'investisseurs. On a beaucoup parlé des facteurs ESG au cours de la dernière année. Pour nous, il s'agit de retourner aux notions de base : l'établissement d'une bonne gouvernance est essentiel à la création de valeur financière à long terme, tandis que la réduction de l'impact environnemental améliore les mesures opérationnelles et l'accès au capital, et réduit le risque d'atteinte à la réputation. De même, les facteurs sociaux nous fournissent un prisme à travers lequel déterminer l'avantage concurrentiel en examinant les mesures liées à des enjeux comme le maintien en poste des employés ainsi que la santé et la sécurité.

De plus, il n'y a pas de formule universelle à l'intégration des facteurs ESG – des stratégies de placement différentes nécessitent des approches et des processus différents. Pour chaque stratégie, les enjeux ESG les plus importants et les plus pertinents varient selon les secteurs et les régions. En tant que professionnels des placements, notre travail consiste à comprendre le monde complexe des placements et les enjeux qui peuvent influer sur les rendements ajustés au risque à long terme. Les facteurs ESG s'inscrivent dans ce contexte et relèvent de notre responsabilité fiduciaire.

Pour l'avenir, notre engagement à évaluer les sources de risque et les occasions demeure la même. Nous nous efforcerons d'agir de manière responsable en contribuant à la santé et au bon fonctionnement des marchés financiers, ce qui permet à nos clients d'atteindre leurs objectifs financiers.

Priti Shokeen
Chef, Recherche et engagement ESG, GPTD

La transparence et la résolution sont des principes directeurs importants dans un contexte où les investisseurs favorisent le développement durable. À GPTD, la recherche et la responsabilité fiduciaire guident notre vision de l'intégration des facteurs ESG, de l'engagement et du leadership éclairé. Dans le contexte général, le rôle des décideurs dans le domaine des enjeux ESG a pris encore plus d'importance. Nous vivons à une époque où la désinformation et les opinions sont monnaie courante et où les points de vue équilibrés se font rares. Le secteur et les parties prenantes sont confrontés à une abondance de discours qui entoure ce qui s'applique à ce que sont les facteurs ESG et à ce qui est « durable ». Le secteur a besoin que des décideurs prennent l'initiative d'uniformiser les règles s'appliquant aux facteurs ESG et au développement durable. La présence claire d'incitatifs financiers et de cadre réglementaire constitue le fondement d'un bon fonctionnement des marchés financiers. Le changement des règles du jeu crée de l'incertitude tant pour les entreprises que pour les investisseurs.

Dans cette optique, nous avons intensifié nos efforts d'engagement auprès des décideurs en 2022 (voir la section **Engagements réglementaires et sectoriels** du présent rapport) avec un objectif clair – clarifier les exigences en matière d'information et assurer la transparence dans l'orientation de la politique. Nous poursuivrons ce travail en 2023. Nous avons également porté une grande attention à l'établissement d'une expertise en la matière et à l'ajout de capacités en ce qui a trait aux actifs réels, et nous avons embauché un expert en gouvernance d'entreprise au début de 2023. Nous croyons que la gouvernance continuera de jouer un rôle de premier plan dans les stratégies, les programmes, les pratiques et les progrès en matière de facteurs ESG au sein des sociétés de notre portefeuille. Avoir une compréhension et une pratique de recherche approfondies en matière de gouvernance d'entreprise contribue à améliorer la prise de décisions de placement.

À l'externe, il est encourageant de voir que d'importants efforts sont déployés à l'échelle internationale et nationale pour définir des cadres mondiaux et régionaux de divulgation d'information sur les facteurs ESG. En tant que gestionnaire d'actifs établi au Canada, nous avons le privilège et la chance d'être à proximité de l'ISSB, qui se situe partiellement à Montréal. Les changements historiques dont l'ISSB est à l'origine devraient aider à structurer le domaine et à atténuer certaines des difficultés liées aux données auxquelles se heurte le domaine.

Les problèmes systémiques, comme les changements climatiques, nécessitent des mesures à l'échelle mondiale. J'ai assisté à la COP27, le rassemblement annuel mondial des gouvernements, des organisations de la société civile et du secteur privé, et le besoin de coopération accrue pour gérer ces risques était évident. Les répercussions généralisées des changements climatiques et des enjeux ESG connexes, comme la biodiversité et la justice sociale, se feront ressentir au sein des marchés financiers. En tant qu'investisseurs, nous devrons être bien au courant de cela, non seulement pour déterminer les risques et les occasions, mais aussi pour demeurer proactifs afin d'évaluer si nos actifs répondent aux objectifs financiers de nos clients.

Dans cette optique, j'ai le plaisir de faire le point sur nos pratiques et nos progrès en matière d'investissement durable pour 2022.

Points de vue de l'équipe de gestion de portefeuille

Benjamin Chim

Vice-président et directeur,
Recherche sur les titres de qualité investissement et les titres à revenu fixe, GPTD

« Investir de façon durable signifie repérer les sociétés qui s'efforcent de gérer les risques environnementaux et sociaux de façon responsable. Nous avons intégré les facteurs ESG au Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD, en mettant l'accent sur la création d'un portefeuille résilient assorti de caractéristiques ESG plus solides. »

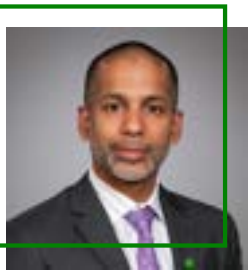

Damian Fernandes

Directeur général,
Gestion fondamentale des actions, GPTD

« L'investissement durable est la prochaine occasion de croissance à long terme qui s'offre aux clients. Les sociétés dont le modèle d'affaires est lié à l'amélioration des résultats environnementaux ou sociaux bénéficient d'un soutien gouvernemental et devraient profiter d'une appréciation supérieure compte tenu de leur impact sociétal dans le monde réel. »

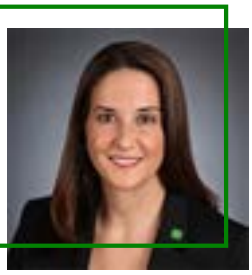

Laurie-Anne Davison

Vice-présidente et directrice, Actions en gestion quantitative, GPTD

« Nous reconnaissons le risque que les sociétés à forte intensité de carbone représentent pour le portefeuille d'un investisseur alors que les pays partout dans le monde font la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. C'est pourquoi l'équipe de gestion de portefeuille, Actions en gestion quantitative continue de viser des niveaux d'émissions relatifs plus faibles pour le Fonds en gestion commune à faible émission de carbone/faible volatilité d'actions mondiales Émeraude TD. »

Jennifer Nowski

Vice-présidente et directrice, Gestion fondamentale des actions

« Les facteurs ESG peuvent avoir un impact important sur le rendement des sociétés. L'équipe Gestion fondamentale des actions s'efforce de repérer les facteurs ESG importants, de les évaluer et de communiquer avec les sociétés à ce sujet afin d'avoir des répercussions positives pour les parties prenantes et sur les placements. »

Michael Craig

Chef, Répartition des actifs et Produits dérivés, GPTD

« Comme la tarification des émissions de carbone repose de plus en plus sur l'expansion des politiques de plafonnement et d'échange à l'échelle mondiale, la surveillance du risque lié au carbone dans l'ensemble des portefeuilles multiactifs prendra davantage d'importance sur le plan du rendement des placements. »

Jeff Tripp

Directeur général, Placements alternatifs, GPTD

« Dans l'ensemble des placements alternatifs applicables, nous croyons que les facteurs ESG sont fondamentaux pour favoriser la création de valeur à long terme. En 2022, nous avons poursuivi l'intensification de nos efforts d'engagement actif et avons enregistré une amélioration des notes ESG de nos fonds immobiliers et d'infrastructures, selon l'évaluation par le GRESB. Nos réalisations en 2022 ont de quoi nous emplir de fierté et nous avons hâte de renforcer nos initiatives ESG et nos rendements tout au long de 2023. »

Bruce G. MacKinnon

Directeur général, Dette privée, GPTD

« L'analyse des facteurs ESG reste un élément essentiel à notre examen des occasions de placement dans des titres de dette privée. L'intégration des risques ESG dans notre processus d'attribution d'une cote de risque de crédit pour nos portefeuilles de titres de dette privée nous aide à déterminer les bonnes occasions de placement pour répondre aux besoins à long terme de nos investisseurs. L'accent que nous mettons sur l'élaboration de portefeuilles durables a entraîné une pondération importante dans l'énergie renouvelable, les infrastructures sociales, le transport durable et les bâtiments écoénergétiques, ce qui contribuera à un mode de vie durable pour la génération actuelle et les générations futures. »

Équipe de gestion de portefeuille

Progrès et priorités pour 2022

Étant donné l'importance croissante des facteurs ESG, GPTD continue de se doter des ressources et des solutions nécessaires pour atteindre son objectif d'excellence en matière de placement. Les changements climatiques, le capital humain et les droits de la personne ont été au cœur des priorités en 2022, prenant une place prépondérante dans les démarches de GPTD en matière de gérance. Les commentaires qui suivent portent sur les principaux événements de 2022, et de plus amples renseignements sont fournis tout au long du rapport.

Après quelques années d'investissements considérables dans les ressources ESG et la gamme de produits durables de GPTD, nous continuons de poursuivre nos efforts liés aux enjeux ESG et de contribuer à ceux du secteur en général. En 2022, nous avons lancé d'autres initiatives visant à intégrer les examens des facteurs ESG aux réunions trimestrielles sur le rendement des portefeuilles portant sur les stratégies d'actions et de placements alternatifs à gestion active entre notre chef des placements et les gestionnaires de portefeuille.

Faits saillants de 2022

- GPTD a obtenu une cote de quatre étoiles sur cinq dans le cadre de l'évaluation de la Politique de placement et de gérance des PRI.
- En 2022, les cotes du GRESB se sont généralement améliorées pour les stratégies de biens immobiliers canadiens, de biens immobiliers mondiaux et d'infrastructures de GPTD. Le GRESB est un organisme axé sur le secteur et voué à l'évaluation de la performance en matière de durabilité des portefeuilles immobiliers et d'infrastructures (sociétés ouvertes et fermées et fonds publics et privés) partout dans le monde.
- GPTD met l'accent sur l'atteinte de résultats d'engagement significatifs et concluants. En 2022, GPTD a mené 418 engagements relatifs aux facteurs ESG* auprès d'entreprises (contre 328 en 2021), principalement dans le cadre de 264 réunions distinctes (par rapport à 196 en 2021)**. Ces engagements visaient 207 sociétés (contre 168 en 2021) et portaient sur divers sujets, notamment les changements climatiques, la diversité et l'inclusion, la rémunération des dirigeants et le capital humain.
- En date du 31 octobre 2022, 82 % des fonds d'investissement d'actions à gestion active de GPTD ont reçu une cote de qualité égale ou supérieure à leur indice de référence, selon la cote de qualité MSCI ESG***.
- Le groupe Gestion passive des actions de GPTD a lancé le Fonds en gestion commune indiciel faibles émissions de carbone d'actions mondiales investisseur non imposable *Émeraude* TD.
- Nous sommes devenus membres d'Advance, l'initiative de gérance des investisseurs relative aux droits de la personne et aux enjeux sociaux dirigée par les PRI. GPTD agit en tant qu'investisseur principal.
- Les membres de l'équipe de GPTD ont assisté à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) de 2022 et à la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) de 2022.

* Dans ce contexte, un engagement est considéré comme un échange direct ou une communication directe avec une entreprise sur un sujet précis. Une rencontre avec une entreprise peut comprendre des engagements sur plusieurs sujets. De plus, nous pouvons avoir plusieurs rencontres avec une entreprise au cours d'une année donnée, s'il y a lieu.
** En 2022, nous incluons les engagements pris par l'équipe des placements alternatifs, contrairement aux autres années. Ceux-ci s'ajoutent aux engagements des équipes Recherche et engagement ESG, Gestion fondamentale des actions et Titres à revenu fixe.
*** La cote de qualité MSCI ESG évalue la capacité des placements sous-jacents à gérer les principaux risques et occasions à moyen et long terme découlant de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. La cote de qualité MSCI ESG est calculée en utilisant le score ESG moyen pondéré du fonds, rajusté en fonction des tendances et des écarts de notation ESG. Certains renseignements contenus dans le présent document (les « renseignements ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC, ou de leurs filiales (« MSCI »), ou de fournisseurs d'information (ensemble, les « parties de MSCI »), et peuvent avoir été utilisés pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs. Les renseignements sont destinés à un usage interne uniquement et ne peuvent être reproduits ou diffusés en tout ou partie sans autorisation écrite préalable. Les renseignements ne peuvent pas être utilisés comme une offre d'achat ou de vente, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni comme une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument ou d'un produit financier, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ils ne doivent pas être considérés comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur des indices MSCI ou liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunéré sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices et certains renseignements. Aucun des renseignements en soi ne peut être utilisé pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les renseignements sont fournis « tel quel » et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des renseignements. Aucune partie de MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie de MSCI n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux renseignements contenus dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes de bénéfices), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Intégration des facteurs ESG dans l'évaluation de rendement

En 2022, nous avons mis en place des évaluations trimestrielles de rendement intégrant des facteurs ESG pour nos stratégies d'actions et de placements alternatifs à gestion active, couvrant 116,3 milliards de dollars, soit environ 33 % de notre actif géré.

Stratégies d'actions à gestion active, y compris les stratégies quantitatives :

Les évaluations trimestrielles incluaient les cotes de qualité ESG à l'échelle des portefeuilles et les mesures du carbone par rapport à leur indice de référence respectif. Elles comprenaient également une revue des controverses autour des sociétés ou du risque lié à l'actualité pour les sociétés, ce qui fournit un niveau supplémentaire d'analyse du risque. Ces évaluations trimestrielles internes servent de tribune où le chef des placements discute du rendement trimestriel, y compris des mesures ESG, et où les équipes internes, comme celles responsables de la répartition des actifs, du risque de placement et des produits, peuvent également débattre de questions avec les gestionnaires de portefeuille. Une comparaison avec l'indice de référence permet également d'indiquer clairement le positionnement du portefeuille en fonction des divers facteurs ESG. Nous croyons que l'intégration des cotes et des mesures ESG dans les évaluations trimestrielles de rendement fournit des renseignements précieux à nos gestionnaires de portefeuille, y compris ceux qui gèrent des Fonds GPTD qui n'ont pas d'objectifs de placement liés aux facteurs ESG ou des stratégies de placement ESG principales, car les facteurs ESG peuvent avoir des répercussions importantes sur l'évaluation des titres et les décisions de placement.

Actifs alternatifs :

Les actifs alternatifs, comme nos placements immobiliers directs et nos prêts hypothécaires commerciaux, présentent habituellement une liquidité moindre et font moins souvent l'objet d'une évaluation à la valeur du marché que les titres de sociétés ouvertes. En 2022, GPTD a commencé à tenir des réunions trimestrielles du groupe de travail ESG avec les gestionnaires de fonds immobiliers canadiens responsables de la gestion des actifs, des biens et du développement de plus de 95 % du portefeuille immobilier canadien parmi les actifs gérés. Les réunions trimestrielles du groupe de travail ESG sont utilisées en partie comme moyen de fournir des commentaires sur l'intégration des facteurs ESG. Autrement, les mises à jour relatives aux facteurs ESG et l'évaluation de rendement intégrant des facteurs ESG pour les stratégies de placements alternatifs s'effectuent lors de chaque réunion mensuelle de l'équipe des placements alternatifs. Par exemple, les mises à jour des profils de risque ESG des nouvelles acquisitions, les cotes du GRESB ou les taux de réponse et les résultats des sondages auprès des emprunteurs du fonds hypothécaire font partie de la surveillance du rendement ESG lors de ces réunions.

Nous avons également accru nos efforts en matière de gérance afin de mettre l'accent sur le climat, le capital humain et les droits de la personne – des thèmes clés alors que nous continuons d'évaluer les risques et les occasions liés aux facteurs ESG dans l'ensemble de nos portefeuilles. Nous sommes devenus membres d'Advance, l'initiative de gérance des investisseurs relative aux droits de la personne et aux enjeux sociaux dirigée par les PRI. GPTD agit en tant qu'investisseur principal et prend particulièrement les devants dans des discussions sur les engagements avec une société minière sur sa façon de gérer les risques liés aux droits de la personne dans ses activités. Nous continuons de chercher à améliorer notre sensibilisation et nos pratiques en matière de durabilité et d'évaluer leurs répercussions possibles sur nos portefeuilles.

D'importants événements ont eu lieu sur le plan réglementaire; conscients de la nécessité d'une certaine harmonisation à l'échelle mondiale les gouvernements cherchent à établir leurs propres normes d'information sur la durabilité. L'une des principales nouveautés pour le secteur a été l'établissement de l'ISSB, qui a publié en 2022 ses deux exposés-sondages aux fins de rétroaction : l'un portant sur les obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et l'autre sur les informations financières à fournir en lien avec les changements climatiques. Nombreux sont ceux qui comptent sur l'ISSB pour assurer l'harmonisation mondiale essentielle des normes en matière d'information sur les facteurs ESG. Cela étant, GPTD a profité de l'occasion d'intervenir en formulant des commentaires à plusieurs de nos organismes membres, au moment de la rédaction de leurs réponses et de leurs évaluations des points de vue des membres.

GPTD a également participé à des consultations sur les informations à fournir en lien avec les facteurs ESG avec plusieurs autres organismes de réglementation et de normalisation. Cela comprenait notamment des activités d'engagement auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) au sujet des informations à fournir en lien avec les changements climatiques telles que proposées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Nous avons également formulé des commentaires sur les règles en matière d'information sur les changements climatiques proposées par la Securities and Exchange Commission (SEC). Nous continuons de surveiller ces nouveaux faits et nous attendons avec impatience une plus grande normalisation de l'information sur les facteurs ESG, car une plus grande transparence est une bonne chose pour les investisseurs qui cherchent à mieux comprendre le profil risque-rendement de leurs portefeuilles. Pour en savoir plus, consultez la **section Engagements réglementaires et sectoriels** du présent rapport.

À mesure que les infrastructures encadrant les facteurs ESG se développeront à l'échelle mondiale, nous continuerons de faire appel aux sociétés dans lesquelles nous investissons comme partenaires de ce cheminement.

Bien que le besoin d'obtenir d'autres informations sur les facteurs ESG soit de plus en plus évident, les sociétés doivent aller au-delà de la communication d'informations et élaborer des stratégies, des politiques et des cibles durables qui sont atteignables et qui peuvent finir par produire des résultats. Bien que chaque secteur doive composer avec un ensemble différent de dynamiques ESG, nous espérons voir des progrès en général dans les enjeux essentiels suivants, qui composent les domaines d'action liés aux enjeux ESG de 2022 de GPTD :

Mettre l'accent sur les changements climatiques

Nous croyons que les gestionnaires d'actifs ont un rôle important à jouer dans l'ambition mondiale de respecter l'objectif de zéro émission nette de GES d'ici 2050, afin de limiter le réchauffement de la planète. En 2021, **GPTD a publié son Énoncé sur les changements climatiques**[3], dans lequel elle présentait son point de vue sur la façon d'évaluer les risques et les occasions liés au climat dans l'ensemble des placements.

Cet énoncé a précédé l'élaboration par GPTD d'un plan d'action sur les changements climatiques pour l'ensemble de l'organisation et la publication de son **premier Rapport relatif au GIFCC**, qui expliquait comment nous soutenons l'ambition mondiale de respecter l'objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050.

Notre cible opérationnelle d'émissions nettes nulles

La Banque Toronto-Dominion (TD) mesure les émissions de GES et produit des rapports à ce sujet, y compris celles liées aux activités de GPTD. La TD est carboneutre depuis 2010. En 2020, elle a annoncé son Plan d'action sur les changements climatiques, qui établit notamment un objectif de zéro émission nette de GES d'ici 2050 pour ses activités d'exploitation et de financement. En 2021, la TD a annoncé sa première cible provisoire fondée sur des données scientifiques : une réduction absolue des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 25 % d'ici 2025, par rapport à l'année de référence 2019. Cette cible comprend les émissions de GES liées aux activités d'exploitation de GPTD. Pour en savoir plus sur l'empreinte carbone opérationnelle de la TD, consultez le **Plan d'action sur les changements climatiques de la TD >**.

Notre approche de placement

Pour réduire l'empreinte carbone des actifs que nous gérons pour le compte de nos clients, nous mettons l'accent sur les principes suivants, qui sont détaillés ci-dessous :

1. **Surveiller les risques et les possibilités liés aux changements climatiques dans les placements :** Nous continuons d'intégrer les possibilités et les risques financiers importants liés au climat dans le processus de diligence raisonnable en matière de placement, lorsque les données le permettent. En 2022, nous avons mis en place des évaluations trimestrielles

[3] L'Énoncé sur les changements climatiques de GPTD est accessible sur le **site Web sur l'investissement durable de GPTD >**.

de rendement intégrant des facteurs ESG pour nos stratégies d'actions et de placements alternatifs à gestion active, couvrant 116,3 milliards de dollars de notre actif géré global.

Conformément aux objectifs ou aux stratégies de placement d'un fonds ou d'un mandat, GPTD a effectué des placements qui contribuent à la transition énergétique, et nous continuerons de rechercher les occasions où le risque et les rendements attendus correspondent au profil de la société, notamment grâce à nos stratégies de placements alternatifs (infrastructures et immobilier). Par exemple, l'énergie renouvelable représente actuellement plus de 50 % des placements de la stratégie d'infrastructures Greystone TD[4].

2. **Accroître la transparence :** Sous réserve de la disponibilité des données, nous continuons de faire le suivi des émissions de GES associées à nos placements à un niveau global et de les divulguer, conformément aux lignes directrices du GIFCC à l'intention des gestionnaires d'actifs.

3. **Contribuer au dialogue sur le secteur :** GPTD participe aux engagements politiques avec les organismes de réglementation alors qu'ils élaborent et peaufinent les normes utilisées pour mesurer, gérer et signaler les risques climatiques. Nous publions également régulièrement des messages de leadership éclairé et participons à des conférences sur les enjeux climatiques. De plus, comme les méthodes de mesure des émissions de GES et du risque climatique sont toujours en cours d'élaboration, nous prévoyons de continuer de participer aux discussions du secteur par l'entremise d'organismes comme le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)[5] et l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI)[6] et d'intégrer les développements dans notre réflexion sur les placements.

4. **Mettre l'accent sur les changements climatiques grâce à notre programme d'engagement :** Nous encourageons les sociétés de nos portefeuilles à fixer des cibles de réduction de GES fondées sur les données scientifiques et limitées dans le temps, et à viser la carboneutralité d'ici 2050 ou plus tôt. Quant aux sociétés dans lesquelles nous investissons où le risque financier lié aux changements climatiques est important, nous pourrions les ajouter à notre liste annuelle de sociétés prioritaires pour le climat et nouer le dialogue avec elles au moyen d'objectifs pour le résultat lié à l'engagement que nous avons défini. Dans la mesure du possible, nous menons ces engagements directement. Nous avons également recours à des initiatives, comme Climate Action 100+[7] et Engagement climatique Canada (ECC)[8].

5. **Utiliser le vote par procuration favorable au climat :** En l'absence des informations requises, GPTD soutiendra, de manière générale, les propositions qui visent à obtenir des informations de base et plus étoffées sur la façon dont les sociétés dans lesquelles nous investissons repèrent, mesurent et gèrent leurs risques liés au climat, ainsi que les propositions qui exhortent les sociétés dans lesquelles nous investissons à réduire leurs émissions de GES et à fixer des objectifs fondés sur les données scientifiques. Nous évaluons au cas par cas des votes consultatifs sur le climat (que l'on appelle souvent propositions relatives au climat), que la proposition émane de la direction ou découle d'une demande des actionnaires.

6. **Soutenir les objectifs climatiques de nos clients :** Lorsque nos clients institutionnels établissent leurs propres objectifs et cibles en matière de changements climatiques, nous travaillons avec eux et donnons le meilleur de nous-mêmes pour fournir des solutions qui soutiennent ces objectifs.

[4] La stratégie de fonds immobiliers canadiens Greystone TD désigne le Fonds immobilier de société en commandite Greystone TD et le Fonds immobilier Greystone TD, inc. La stratégie de fonds immobiliers mondiaux Greystone TD comprend le Fonds immobilier mondial Greystone TD, s.e.c. et le Fonds immobilier mondial Greystone TD (nourricier Canada), s.e.c. La stratégie d'infrastructures Greystone TD désigne le Fonds d'infrastructures (Canada) Greystone TD, s.e.c., le Fonds d'infrastructures (Canada) Greystone TD, s.e.c. II et le Fonds d'infrastructures (maître mondial) Greystone TD, s.e.c.

[5] Le PCAF est un partenariat mondial d'institutions financières qui travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une approche harmonisée pour évaluer les émissions de GES associées à leurs prêts et placements et pour communiquer l'ampleur de ces émissions.

[6] Le Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF) est un partenariat entre le PNUE et le secteur financier mondial. Son but est de mobiliser le secteur privé de la finance en vue d'assurer un développement durable.

[7] Climate Action 100+ est une initiative d'investisseurs visant à s'assurer que les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du monde prennent les mesures nécessaires pour lutter contre les changements climatiques.

[8] Engagement climatique Canada est une initiative financière qui favorise le dialogue entre la finance et l'industrie pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette.

Énoncé sur les changements climatiques de GPTD

GPTD considère que les changements climatiques sont un risque systémique qui touche les économies, les entreprises et les investisseurs. Notre approche des changements climatiques est conforme à notre philosophie globale qui consiste à intégrer toutes les sources de risque et de rendement dans nos processus de placement.

En tant que gestionnaire de placements dans des catégories d'actifs diversifiés, GPTD considère que les changements climatiques sont un important domaine de recherche. Nous dialoguons activement avec les sociétés et profitons des participations que nous détenons pour les encourager à améliorer leurs pratiques de divulgation d'information sur les risques et les occasions liés au climat. De plus, nous participons à de nombreuses initiatives de collaboration du secteur, dont Climate Action 100+, le CDP (aussi appelé le Carbon Disclosure Project) et le projet pilote pour investisseurs du GIFCC du PNUE-IF. Les deux premiers visent à renforcer l'engagement des sociétés et le dernier, à aider à mieux comprendre les risques de placement liés au climat.

Notre approche continue d'évoluer pour aider à positionner nos portefeuilles afin de tirer parti des occasions de placement découlant de l'accélération de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et pour aider à atténuer les risques physiques et de transition liés au climat.

Figure 1 : Résumé des progrès réalisés en 2022 en matière de changements climatiques

Faits saillants sur les changements climatiques en 2022

- GPTD a lancé le Fonds en gestion commune indiciel faibles émissions de carbone d'actions mondiales investisseur non imposable *Émeraude* TD, qui permet aux investisseurs de suivre les rendements des indices tout en réduisant leur empreinte carbone.
- GPTD a publié sur ses propres canaux de distribution des articles de leadership éclairé qui abordent des sujets tels que la tarification du carbone, l'inclusion de l'énergie nucléaire dans la transition verte et les occasions de placement liées aux changements climatiques (voir la **section Leadership éclairé** pour en savoir plus sur les publications).
- GPTD a élargi sa liste des sociétés prioritaires pour le climat à l'égard desquelles elle dirige ses efforts d'engagement. Cette liste est passée de 6 à 22 sociétés, ce qui a permis d'approfondir notre compréhension des risques climatiques au sein d'un plus grand nombre de sociétés de notre portefeuille.
- Mise en place d'évaluations trimestrielles de rendement intégrant des facteurs ESG pour nos stratégies d'actions et de placements alternatifs à gestion active, couvrant 116,3 milliards de dollars de notre actif géré global.
- GPTD a tenu 134 engagements axés sur le climat auprès de 104 sociétés en 2022, contre 84 engagements auprès de 70 sociétés en 2021*.
- GPTD a soutenu 69 propositions d'actionnaires axées sur le climat lors des assemblées annuelles des actionnaires, en exerçant ses droits d'actionnaires pour des mesures plus fermes, au besoin, dans les sociétés dans lesquelles nous investissons.
- Par l'entremise d'associations sectorielles, GPTD a participé à des consultations sur les déclarations relatives aux facteurs ESG avec plusieurs autres organismes de réglementation et d'établissement de normes, dont l'ACVM, la SEC et l'ISSB.
- GPTD a effectué un exercice préliminaire d'éducation et d'évaluation des risques climatiques avec les équipes de gestion des actifs de la stratégie d'infrastructures mondiales Greystone TD, comprenant notamment la détermination des risques physiques et liés à la transition propre au secteur et la préparation de l'actif à court terme (c.-à-d. les mesures d'atténuation et d'adaptation existantes).

* Une rencontre avec une entreprise peut comprendre des engagements sur plusieurs sujets. Nous pouvons avoir plusieurs rencontres avec une entreprise au cours d'une année donnée, s'il y a lieu.

Faits saillants sur le climat

Améliorations des facteurs liés au capital humain

GPTD reconnaît que les employés sont une partie prenante essentielle pour toute entreprise, d'autant plus que les entreprises comptent sur eux pour réaliser leurs ambitions stratégiques et atteindre leurs objectifs de croissance. La façon dont une entreprise développe sa culture d'entreprise, interagit avec ses employés et travaille à attirer et à fidéliser les talents peut donner lieu à des risques et à des occasions. Nous intégrons les facteurs liés au capital humain dans nos processus de placement en examinant des dynamiques comme le taux de roulement des employés, les pratiques en matière d'engagement des employés et l'existence de politiques sur des questions comme la non-discrimination et la dénonciation. S'il y a lieu, nous incluons des discussions sur le capital humain dans le cadre de nos engagements auprès de la direction de l'entreprise et dans nos décisions relatives au vote par procuration.

Respect de la diversité et de l'inclusion

GPTD reconnaît l'importance de la diversité et de l'inclusion et considère leur absence comme un enjeu systémique clé qui peut avoir un impact sur la qualité et le rendement de nos placements. Étant donné les importantes répercussions financières que peuvent avoir les inégalités sociales et économiques, nous continuons d'utiliser notre droit de vote par procuration pour soutenir la diversité des genres et la diversité raciale ou ethnique au niveau du conseil d'administration et à tous les échelons de la société. Pour renforcer ces efforts internes et contribuer à accroître son influence sur le marché, GPTD participe activement aux initiatives de diversité et d'inclusion du secteur, aux côtés de ses pairs de placements, comme le Club des 30 %, groupe d'investisseurs canadiens, et les signataires de la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion de l'AIR.

Nous continuerons de faire évoluer l'approche de GPTD en matière de diversité et d'inclusion. Cela comprend de s'assurer que les facteurs de diversité et d'inclusion s'étendent de manière plus concrète au-delà du genre aux autres groupes sous-représentés, y compris les minorités visibles, les Autochtones, les membres de la communauté 2ELGBTQ+ et les personnes ayant une incapacité.

Diversité et inclusion chez GPTD en tant qu'entreprise

À GPTD, alors nous cherchons à avoir une influence sur le changement et les progrès en matière de diversité et d'inclusion au sein des sociétés dans lesquelles nous investissons, nous travaillons simultanément à nous responsabiliser à l'égard de ces attentes en tant qu'entreprise. À l'échelle de l'entreprise, la diversité et l'inclusion font partie intégrante de la stratégie et du cadre de travail de la TD depuis 2005. Les secteurs d'activité de la TD ont documenté des stratégies et des plans qui cadrent avec la stratégie de diversité et d'inclusion de l'entreprise et qui la soutiennent. La TD a créé un poste de vice-président, Diversité et Inclusion, et la TD doit rendre des comptes par l'entremise du Conseil de la diversité et de l'inclusion de la direction. La stratégie de diversité et d'inclusion de la TD met l'accent sur les populations suivantes : les femmes à la TD, l'expérience des Noirs, les minorités visibles et minorités, les peuples autochtones, les personnes ayant une incapacité, les personnes ayant différentes capacités, la communauté 2ELGBTQ+ et les anciens combattants. Pour en savoir plus, consultez le **Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance 2022 de la TD >**.

En s'appuyant sur les bases solides établies par la TD, GPTD a élaboré sa propre stratégie en matière de diversité et d'inclusion, qui convient à ses activités. Une culture solide se bâtit en investissant dans son personnel. Cette philosophie comprend l'élimination des irritants pour les collègues, la création des occasions d'établir des liens et l'offre de programmes d'apprentissage et d'outils à tous les niveaux pour favoriser les bonnes conversations, repérer les talents et les occasions de croissance et d'avancement. Nous travaillerons à faire progresser notre culture de diversité et d'inclusion et à favoriser le perfectionnement de la prochaine génération de leaders par les moyens suivants :

- Lancement du programme Embaucher la bonne personne pour améliorer nos pratiques d'entrevue et aider à éliminer les obstacles à l'embauche de talents diversifiés. Cette formation porte sur des sujets pertinents pour notre banque et notre secteur en constante évolution. Les participants s'y familiarisent avec les techniques d'entrevue comportementale efficaces qui concordent avec le Cadre de travail de la TD en vue de prendre des décisions d'embauche éclairées.
- Favorisation de l'alliance visible et active en créant des espaces pour faire part ouvertement des expériences vécues et des parcours professionnels et en encourageant l'éducation personnelle.
- Lancement d'un programme de parrainage pour refléter plus de diversité aux échelons intermédiaires et supérieurs.
- Participation à des événements communautaires pour créer des bassins de talents diversifiés.
- Continuation du programme LEAD (leadership, exploration et développement), qui favorise une culture d'engagement des employés et le perfectionnement de la prochaine génération de talents. Pour ce faire, il fait la promotion d'occasions à l'échelle de GPTD en partageant de l'information et en étendant notre réseau. Le programme LEAD aide les hauts dirigeants de l'entreprise à repérer les ressources qui pourraient avoir été négligées par des méthodes traditionnelles et à fidéliser les meilleurs talents.
- Développement de programmes de mentorat.
- Amélioration du programme d'intégration Le grand accueil, lancé à l'exercice 2021 pour rehausser la confiance des nouveaux collègues, accroître leur expertise, favoriser la collaboration à l'échelle de l'entreprise et créer des liens entre la haute direction et les nouveaux collègues à l'échelle de l'entreprise.

Figure 2 : Données sur la diversité des effectifs de GPTD pour 2022 (tous les employés)[9,10,11]

Année	Femmes	Minorités visibles	Noirs	Peuples autochtones	Personnes ayant une incapacité	2ELGBTQ+
2022	40 %	39 %	7 %	1 %	7 %	4 %
2021	42 %	44 %	6 %	1 %	4 %	4 %

[9] Les données sont divulguées volontairement par les collègues de TD et, par conséquent, elles ne reflètent peut-être pas les effectifs réels.
[10] Les données comprennent le personnel d'Epoch Investment Partners, Inc., une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion et le conseiller en placement inscrit aux États-Unis membre du groupe de GPTD.
[11] L'expression « minorités visibles » désigne une personne non caucasienne ou à la peau non blanche, autre qu'une personne autochtone. L'expression « personnes autochtones » désigne une personne d'une des Premières Nations, les Inuits, les Métis, les Amérindiens, les Autochtones de l'Alaska, les Autochtones d'Hawaï ou autres. L'expression « 2ELGBTQ+ » désigne un membre de la communauté aux deux esprits, lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer et plus. L'expression « personnes ayant une incapacité » désigne toute personne atteinte d'un handicap durable ou récurrent, visible ou invisible, soit de ses capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage, y compris tout handicap lié à l'ouïe, à la vue, à la parole, à la mobilité, à l'agilité, à la douleur, à la mémoire ou à une dépendance, ainsi que tout handicap d'ordre neurologique, psychologique ou associé au développement, de même que tout handicap découlant des éléments qui précèdent.

Dans le rapport de cette année, nous incluons deux nouvelles catégories de données sur la diversité afin d'améliorer la transparence. Nous incluons maintenant la proportion du personnel de GPTD s'identifiant comme membres des communautés noire et 2ELGBTQ+, respectivement. La croissance pour les femmes et les minorités visibles a été plus lente que celle de l'ensemble du personnel de GPTD. Plusieurs initiatives conçues pour créer des pipelines et améliorer les talents, en particulier notre initiative Expérience des Noirs lancée en 2021, ont contribué à accroître la représentation. Nous continuerons de chercher à faire progresser les initiatives de diversité et d'inclusion et à améliorer ces données de diversité en 2023.

Figure 3 : Résumé des progrès réalisés en 2022 sur le thème du capital humain

Gérance et engagement	• En 2022, 30 engagements de GPTD comprenaient une discussion sur la diversité et l'inclusion. • Vingt et un engagements comprenaient une discussion sur d'autres enjeux touchant le capital humain. • GPTD a voté contre les conseils d'administration de 651 sociétés en raison d'un manque de diversité des genres, et contre 188 sociétés en raison d'un manque de diversité raciale ou ethnique. • GPTD a soutenu 30 propositions d'actionnaires demandant une évaluation plus approfondie des pratiques de travail de la société et 47 autres propositions d'actionnaires liées à la diversité.
Externe	• Publications connexes de GPTD pour 2022 (voir la **section Leadership éclairé** pour en savoir plus sur les publications) : • **L'intendance et la lutte inclusive contre la pénurie de main-d'œuvre >**

Évaluation des enjeux touchant les droits de la personne

GPTD estime que la protection des droits de la personne devrait être une politique de base pour les sociétés dans lesquelles nous investissons afin de prévenir les violations des droits de la personne touchant l'ensemble des chaînes d'approvisionnement des sociétés, de la main-d'œuvre interne et des collectivités locales. Les sociétés reconnues complices d'atteintes aux droits de la personne s'exposent à des risques réglementaires, juridiques et d'atteinte à la réputation, ainsi qu'à des difficultés opérationnelles. Nous intégrons les droits de la personne dans nos processus de placement, pour les types et les stratégies d'investissement applicables. Lorsque nous constatons un besoin important, nous incluons des discussions sur les droits de la personne dans nos engagements avec la direction de la société. Nous soutenons également les résolutions des actionnaires demandant des évaluations du risque lié aux droits de la personne, le cas échéant.

En 2022, les PRI ont lancé **Advance, une initiative de gérance collaborative relative aux droits de la personne et aux enjeux sociaux**. GPTD participera activement à l'initiative en tant que l'un des investisseurs principaux. Nous travaillerons de concert avec plusieurs autres investisseurs pour chercher à engager le dialogue avec les sociétés afin d'améliorer leurs stratégies d'entreprise, leur évaluation des risques, leurs politiques et le respect général des droits de la personne. Cela sera un complément à nos efforts continus dans ce domaine.

Figure 4 : Résumé des progrès réalisés en 2022 en matière de droits de la personne

Gérance et engagement	• En 2022, neuf engagements de GPTD comprenaient une discussion sur les droits de la personne. • Dix engagements portaient sur les droits des Autochtones et les relations avec les Autochtones. • GPTD a soutenu 25 propositions d'actionnaires demandant des évaluations du risque lié aux droits de la personne.
Externe	• GPTD est devenue membre en tant qu'investisseur principal d'Advance, une initiative de gérance relative aux droits de la personne et aux enjeux sociaux des PRI. • Publications connexes de GPTD pour 2022 (voir la **section Leadership éclairé** pour en savoir plus sur les publications) : • **La croissance inclusive : un cadre multi-actifs sur les droits des autochtones et la réconciliation dans les investissements >**

Approche et cadre d'investissement durable ESG de GPTD

L'intégration des facteurs ESG dans les stratégies de placement applicables, y compris dans les fonds qui ne sont pas des fonds ESG lorsque ceux-ci peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation des titres, est compatible avec notre objectif de procurer de solides rendements ajustés au risque. L'évaluation et la gestion des risques de placement s'intègrent à la façon dont nous assurons le respect de nos obligations fiduciaires. Par conséquent, nous croyons que les facteurs ESG sont importants pour nous donner une meilleure idée des risques potentiels et des occasions.

GPTD est signataire des PRI depuis juillet 2008. Notre cadre sur les enjeux ESG est conforme aux six principes établis dans les PRI et repose sur trois activités principales :

- Intégration des facteurs ESG
- Engagement et vote par procuration
- Leadership éclairé

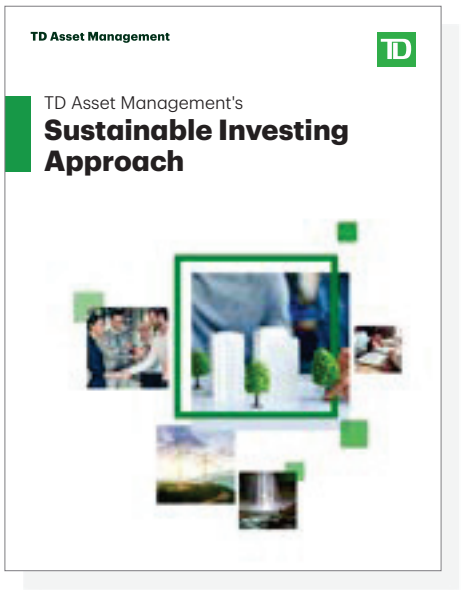

Consultez l'Approche d'investissement durable de GPTD pour en savoir plus sur notre approche en matière de gérance et d'intégration des facteurs ESG, ainsi que sur le dialogue que nous continuons d'entretenir avec les entreprises, le secteur, les organismes de réglementation et nos pairs sur la promotion de l'investissement durable. La figure ci-dessous donne un aperçu des méthodes utilisées par les catégories d'actif applicables pour faire progresser son travail sur les enjeux ESG. **Consultez la section Intégration des facteurs ESG dans l'ensemble des catégories d'actif** du présent rapport pour obtenir un résumé de leur approche ainsi que les faits saillants de 2022, y compris des études de cas sur la gérance et l'intégration des facteurs ESG pour chaque équipe de placement.

Figure 5 : Intégration des facteurs de durabilité dans toutes les catégories d'actif

Gestion fondamentale des actions

- Examen systématique des facteurs ESG
- Recherche thématique sur les facteurs ESG
- Actionnariat actif
- Solution de fonds d'actions de développement durable

Actions en gestion quantitative

- Indicateurs ESG quantitatifs
- Dialogue sur les données ESG
- Vote par procuration
- Solution de fonds à faible émission de carbone/faible volatilité

Intégration des facteurs de durabilité dans toutes les catégories d'actif

Actifs alternatifs

- Répercussions sur l'environnement
- Santé et bien-être
- Intégrité et responsabilité

Titres à revenu fixe

- Revue de crédit ESG et cotes d'exposition
- Engagement des émetteurs
- Solution de fonds équilibré de développement durable

Structure de gouvernance ESG de GPTD

La gouvernance de l'investissement durable commence par le chef de la direction de GPTD, qui est responsable d'établir et de faire progresser les priorités stratégiques globales de GPTD.

Le chef des placements et le chef, Recherche et engagement ESG (R&E ESG) de GPTD sont responsables des enjeux ESG au sein de la fonction de placement de l'organisation dans le cadre de leurs responsabilités plus vastes d'intégration des enjeux ESG. Les composantes de la gouvernance ESG de GPTD sont décrites plus en détail ci-dessous.

Équipe Recherche et engagement ESG de GPTD

Le mandat de l'équipe Recherche et engagement ESG de GPTD consiste entre autres à offrir son soutien aux équipes de placement ainsi que son expertise en matière d'enjeux ESG. L'équipe mène nos activités de vote par procuration et élabore notamment nos lignes directrices relatives au vote par procuration. Elle dirige nos efforts d'engagement liés aux facteurs ESG, y compris ceux à l'égard des sociétés qui figurent dans notre liste annuelle de sociétés prioritaires. Elle communique le résultat de sa recherche et apporte un leadership éclairé, souvent en collaboration avec des collègues de l'équipe de placement. Elle donne des conseils sur l'élaboration de nouvelles solutions de fonds de développement durable. Elle met son expertise en matière d'enjeux ESG au service de GPTD et tient des séances de partage des connaissances avec d'autres équipes de la société. Elle mène les activités liées à notre stratégie en matière de changements climatiques.

Comité ESG de GPTD

GPTD a un comité ESG attitré qui supervise nos efforts d'intégration et notre stratégie globale à l'égard des enjeux ESG. Le comité dirige les discussions sur les enjeux et les engagements liés aux enjeux ESG ainsi que sur l'orientation de la politique ESG. Il comprend des membres des équipes Gestion des placements, Distribution externe et Risques de placement. Le comité se réunit tous les trimestres, et des rencontres ponctuelles sont organisées au besoin. Les éléments qui nécessitent une discussion plus approfondie sont transmis au Comité d'exploitation de GPTD et au Comité du risque de GPTD.

Le Comité ESG de GPTD veille à ce que l'approche de placements durables soit mise en œuvre conformément aux mandats applicables et qu'elle soit communiquée clairement à l'échelle de la société. Les membres du Comité ESG recueillent également des commentaires découlant des engagements auprès des clients et des consultants, et combinent ces commentaires aux tendances et aux recherches du secteur pour étayer la stratégie et les efforts d'engagement ESG de GPTD. Le travail du Comité ESG est communiqué au directeur principal, y compris au chef de la direction, au chef des placements et aux gestionnaires de portefeuille, qui jouent tous un rôle essentiel dans la promotion de la durabilité à l'échelle de la société et au sein des portefeuilles gérés par GPTD.

Le Comité ESG de GPTD a pour but les actions suivantes :

1. Établir l'approche, les politiques, les objectifs et les engagements ESG de GPTD à l'échelle de l'entreprise à l'égard des stratégies applicables.
2. Fournir des conseils et assurer la surveillance de l'approche et des politiques ESG de GPTD.
3. Définir les objectifs ESG, suivre les progrès et surveiller l'efficacité des approches et des engagements énoncés.
4. Assurer la liaison avec la TD afin de respecter, au besoin, les politiques ESG de la TD, compte tenu de la responsabilité fiduciaire de GPTD envers ses clients ainsi que de ses obligations et objectifs en matière d'enjeux ESG.

Le Comité ESG a mis en place des sous-comités qui supervisent le fonctionnement des fonctions sous-jacentes, le cas échéant, telles que le sous-comité du vote par procuration et le comité ESG des placements alternatifs. Le comité soutient la création de groupes de travail sur différents domaines de la mise en œuvre en fonction des besoins. Il est présidé par le chef des placements et le chef, Recherche et engagement ESG. Les mandats du comité sont détaillés dans des documents et comprennent notamment les rapports et les transmissions au Comité d'exploitation de GPTD, qui est dirigé par le chef de la direction de GPTD, et au Comité du risque de GPTD, qui est dirigé par la directrice générale, Gouvernance des activités et Supervision de portefeuilles de GPTD, selon les besoins.

Sous-comité du vote par procuration

À GPTD, le vote par procuration est supervisé et régi par un sous-comité du vote par procuration attitré. Ce sous-comité est chargé d'examiner et d'approuver nos lignes directrices relatives au vote par procuration, de donner des directives de vote personnalisées sur les enjeux ESG, de relever les questions clés ou émergentes soumises au vote par procuration et de délibérer sur toute dérogation aux recommandations de vote de GPTD. Le sous-comité du vote par procuration est composé de membres des équipes Placements et ESG de GPTD, dont le chef des placements et le chef, Actions.

Comité ESG des placements alternatifs

En 2022, GPTD a créé son Comité ESG des placements alternatifs sous forme de sous-comité du Comité ESG de GPTD, ce qui lui permet d'adopter une approche adaptée aux marchés privés et aux actifs réels. Le mandat du comité est le suivant :

- Fournir des conseils et assurer la surveillance de l'approche, des stratégies, des politiques, des objectifs et des engagements ESG de GPTD en matière de placements alternatifs.
- Définir et approuver les priorités ESG des catégories d'actifs alternatifs.
- Suivre les progrès et surveiller l'efficacité des objectifs et des engagements établis.
- Examiner et approuver les mises à jour qui seront fournies au Comité ESG de GPTD, au besoin, duquel le Comité ESG des placements alternatifs relève.
- Agir à titre d'organe décisionnel pour les initiatives ESG et les approbations budgétaires importantes axées sur les placements alternatifs.

Figure 6 : Structure de gouvernance ESG de GPTD

Surveillance et approbation

Chef de la direction

Chef des placements

Mise en œuvre

Comité ESG de GPTD

- Approche et stratégie
- Mise en œuvre
- Engagements
- Vote par procuration
- Coordination
- Changements d'ordre réglementaire, conformité et évolutions du secteur

Équipes de placement

- Actions en gestion fondamentale
- Actions en gestion quantitative
- Titres à revenu fixe
- Solutions multiactifs
- Actifs alternatifs
- Placements en gestion passive

Équipe Recherche et engagement ESG de GPTD

- Établir et maintenir les objectifs ESG de GPTD
- Mener des recherches et produire des analyses sur les facteurs ESG
- Diriger les efforts d'actionnariat actif
- Favoriser l'intégration des facteurs ESG
- Produire du contenu sur les facteurs ESG

Sous-comité du vote par procuration

Sous-comité ESG des placements alternatifs

Équipe Recherche et engagement ESG de GPTD

Priti Shokeen
Vice-présidente et directrice, chef, Recherche et engagement ESG

Vanessa Allen
Vice-présidente

John McHughan
Vice-président

Ben Lemire
Vice-président

Jackie Cheung
Vice-président

Andrid James
Analyste

Évaluation des PRI de GPTD

Les signataires des PRI reçoivent chaque année une fiche d'évaluation établie à partir des rapports témoignant de leur activité en matière d'investissement responsable tout au long de l'année. Les signataires sont tenus de produire ces rapports, qui permettent d'assurer i) la responsabilisation, ii) la transparence normalisée parmi les signataires et iii) l'amélioration continue, les signataires étant en mesure d'évaluer leur rendement par rapport à celui de leurs pairs et de leur secteur d'activité.

En 2022, les PRI ont publié une évaluation du rendement de GPTD pour l'année 2020, et la prochaine évaluation, qui portera sur nos plus récentes activités, devrait être publiée en 2023. La méthode d'évaluation a changé pour tenir compte du nouveau cadre de production de rapports de 2021, qui ne permet pas de comparaison avec les résultats des années précédentes relativement aux PRI. Le résumé ci-dessous comprend les modules pour lesquels GPTD a reçu une évaluation et exclut ceux pour lesquels elle n'en a pas reçu.

Figure 7 : Résumé de l'évaluation des PRI de GPTD en 2021 (fondé sur l'évaluation des pratiques de GPTD pour 2020)

Actifs gérés[12]	Nom du module	Cote (étoiles)	Note du module (sur 100)
–	Politique de placement et de gérance	★★★★☆	68
< 10 %	Placement direct – Actions cotées – Gestion quantitative active – Intégration	★★★☆☆	61
10-50 %	Placement direct – Actions cotées – Gestion fondamentale active – Intégration	★★★★☆	69
< 10 %	Placement direct – Actions cotées – Gestion passive – Intégration	★★★☆☆	49
< 10 %	Placement direct – Actions cotées – Gestion quantitative active – Vote	★★☆☆☆	39
10-50 %	Placement direct – Actions cotées – Gestion fondamentale active – Vote	★★☆☆☆	39
< 10 %	Placement direct – Actions cotées – Gestion passive – Vote	★★★★☆	39
10-50 %	Placement direct – Titres à revenu fixe – SSA	★★★★☆	81
10-50 %	Placement direct – Titres à revenu fixe – Sociétés	★★★★☆	78
< 10 %	Placement direct – Titres à revenu fixe – Dette privée	★★★★☆	90
< 10 %	Placement direct – Immobilier	★★★★★	98
< 10 %	Placement direct – Infrastructures	★★★★☆	75
< 10 %	Placement indirect – Actions cotées – Gestion active	★☆☆☆☆	16

Les modules sont évalués au moyen d'un système de notation numérique d'une étoile à cinq étoiles. La cote la plus faible possible est une étoile; elle est attribuée à ceux dont le comportement en matière d'investissement responsable se situe au bas de l'échelle de ce que l'on attend des signataires. La cote la plus élevée est de cinq étoiles; elle est attribuée aux signataires qui ont des pratiques de premier plan dans le secteur de l'investissement responsable.

[12] Correspond à la proportion d'actifs gérés classés dans ce module par rapport au total des actifs gérés.

Comme ce rapport d'évaluation repose sur l'année civile 2020, il ne reflète pas les pratiques d'investissement responsable les plus récentes de GPTD. Depuis 2020, GPTD a amélioré ses pratiques d'investissement responsable dans le secteur du vote par procuration pour l'ensemble des actions et amélioré ses pratiques d'intégration des facteurs ESG lors de l'évaluation des entreprises et des sous-conseillers. Ces améliorations ont été déclarées dans le Rapport de 2021 sur l'investissement durable et dans le Rapport de 2021 relatif au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) de GPTD. Plus particulièrement, GPTD a pris les mesures suivantes :

- Établissement de l'équipe Recherche et engagement ESG en 2021.
- Publication d'une version mise à jour et accessible au public de la Politique et procédures de vote par procuration et des Lignes directrices relatives au vote par procuration.
- Publication de rapports trimestriels sur le vote par procuration et l'engagement.
- Mise en œuvre et mise à la disposition du public d'un service de communication des résultats des votes qui permet de produire des rapports en temps quasi réel sur le vote par procuration.
- Amélioration des procédures de transmission à un niveau supérieur comportant un engagement approuvées par notre Comité ESG.
- Mise en place des instructions automatisées pour rappeler toutes les actions prêtées dans le cadre du programme de prêts de titres.

Nos pratiques ESG en 2020, qui ont donné lieu à ces résultats, sont indiquées dans le **rapport 2021 sur la transparence des PIR de GPTD >**, accessible sur le **site Web des PIR de l'ONU >**.

Évaluation de GPTD par le GRESB en 2022

Le GRESB est un organisme axé sur le secteur et voué à l'évaluation de la performance en matière de durabilité des portefeuilles immobiliers et d'infrastructures (sociétés ouvertes et fermées et fonds publics et privés) partout dans le monde. Il est utilisé par les investisseurs institutionnels pour mettre à contribution les sociétés dans lesquelles ils investissent et leurs placements dans le but d'améliorer la durabilité de leur portefeuille de placement et du secteur immobilier mondial en général.

En 2022, les stratégies d'immobilier canadien, d'immobilier mondial et d'infrastructures de GPTD ont connu une amélioration généralisée. Pour en savoir plus sur ces progrès, consultez la section **Intégration des facteurs ESG dans l'ensemble des catégories d'actif >** du présent rapport.

Figure 8 : Résumé de l'évaluation de GPTD par le GRESB en 2022

Cote GRESB	Cote de 2020	Cote de 2021	Cote de 2022	Moyenne du GRESB pour 2022
Évaluation – Biens immobiliers				
Stratégie de fonds immobiliers canadiens Greystone TD – Placement permanent	70	73	80	74
Stratégie de fonds immobiliers canadiens Greystone TD – Développement	75	79	81	81
Stratégie de fonds immobiliers mondiaux Greystone TD – Placements à long terme	75	82	84	79
Évaluation – Infrastructures				
Stratégie d'infrastructures Greystone TD	70	85	87	82

Remarque : La stratégie de fonds immobiliers canadiens Greystone TD désigne le Fonds immobilier de société en commandite Greystone TD et le Fonds immobilier Greystone TD, inc. La stratégie de fonds immobiliers mondiaux Greystone TD comprend le Fonds immobilier mondial Greystone TD, s.e.c. et le Fonds immobilier mondial Greystone TD (nourricier Canada), s.e.c. La stratégie d'infrastructures Greystone TD désigne le Fonds d'infrastructures (Canada) Greystone TD, s.e.c., le Fonds d'infrastructures (Canada) Greystone TD, s.e.c. II et le Fonds d'infrastructures (maître mondial) Greystone TD, s.e.c.

GPTD s'efforce de renforcer continuellement son approche de placement et d'améliorer son intégration des facteurs ESG. Nous chercherons à obtenir une cote supérieure à la moyenne mondiale de notre groupe de pairs. Pour en savoir plus sur le GRESB et la méthodologie à l'origine de ces résultats, consultez le **site Web du GRESB >**.

Gérance

GPTD adopte une approche de gérance active à l'échelle de ses portefeuilles d'actions[13] et de titres à revenu fixe et d'actifs alternatifs, y compris en matière d'engagement avec les entreprises et de vote par procuration. Ces éléments de gérance font partie de l'approche générale de GPTD et nous permettent de mieux comprendre une entreprise et de faire part de nos opinions au conseil d'administration et à la direction.

Engagements de GPTD

GPTD met l'accent sur l'atteinte de résultats d'engagement significatifs et concluants. En 2022, GPTD a mené 418 engagements relatifs aux facteurs ESG[14] auprès d'entreprises (contre 328 en 2021), principalement dans le cadre de 264 réunions distinctes (par rapport à 196 en 2021)[15]. Ces engagements visaient 207 sociétés (contre 168 en 2021) et portaient sur divers sujets, notamment les changements climatiques, la diversité et l'inclusion, la rémunération des dirigeants et le capital humain.

Figure 9 : Engagements par pilier, sujet, secteur et région

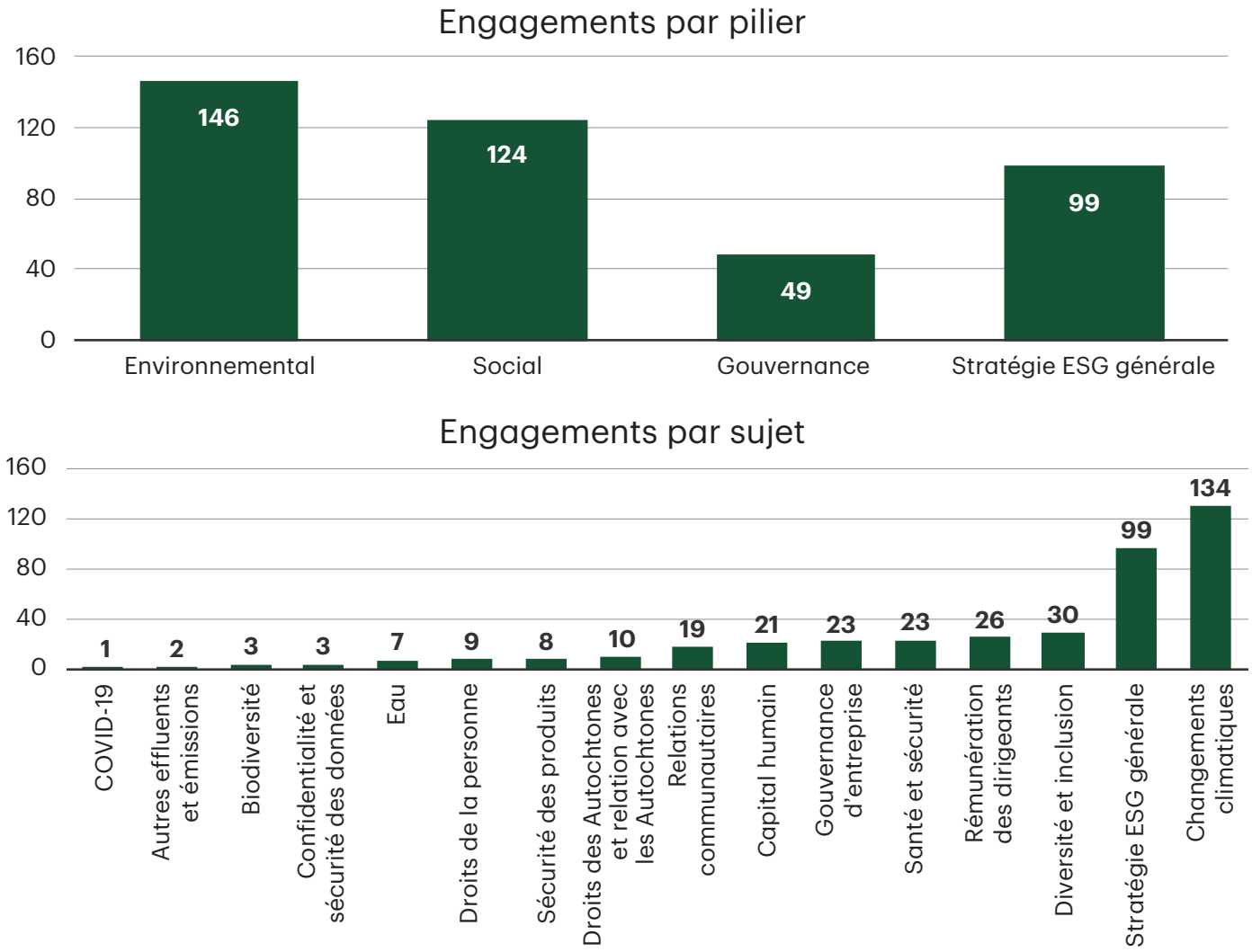

[13] Le programme de gérance de GPTD est mené sur une base d'exposition globale et couvre les fonds en gestion fondamentale, les fonds en gestion quantitative et les fonds indiciels d'actions.

[14] Dans ce contexte, un engagement est considéré comme un échange direct ou une communication directe avec une entreprise sur un sujet précis. Une rencontre avec une entreprise peut comprendre des engagements sur plusieurs sujets. De plus, nous pouvons avoir plusieurs rencontres avec une entreprise au cours d'une année donnée, s'il y a lieu.

[15] En 2022, nous incluons les engagements pris par l'équipe des placements alternatifs, contrairement aux autres années. Ceux-ci s'ajoutent aux engagements des équipes Recherche et engagement ESG, Gestion fondamentale des actions et Titres à revenu fixe.

Engagements par secteur (%)

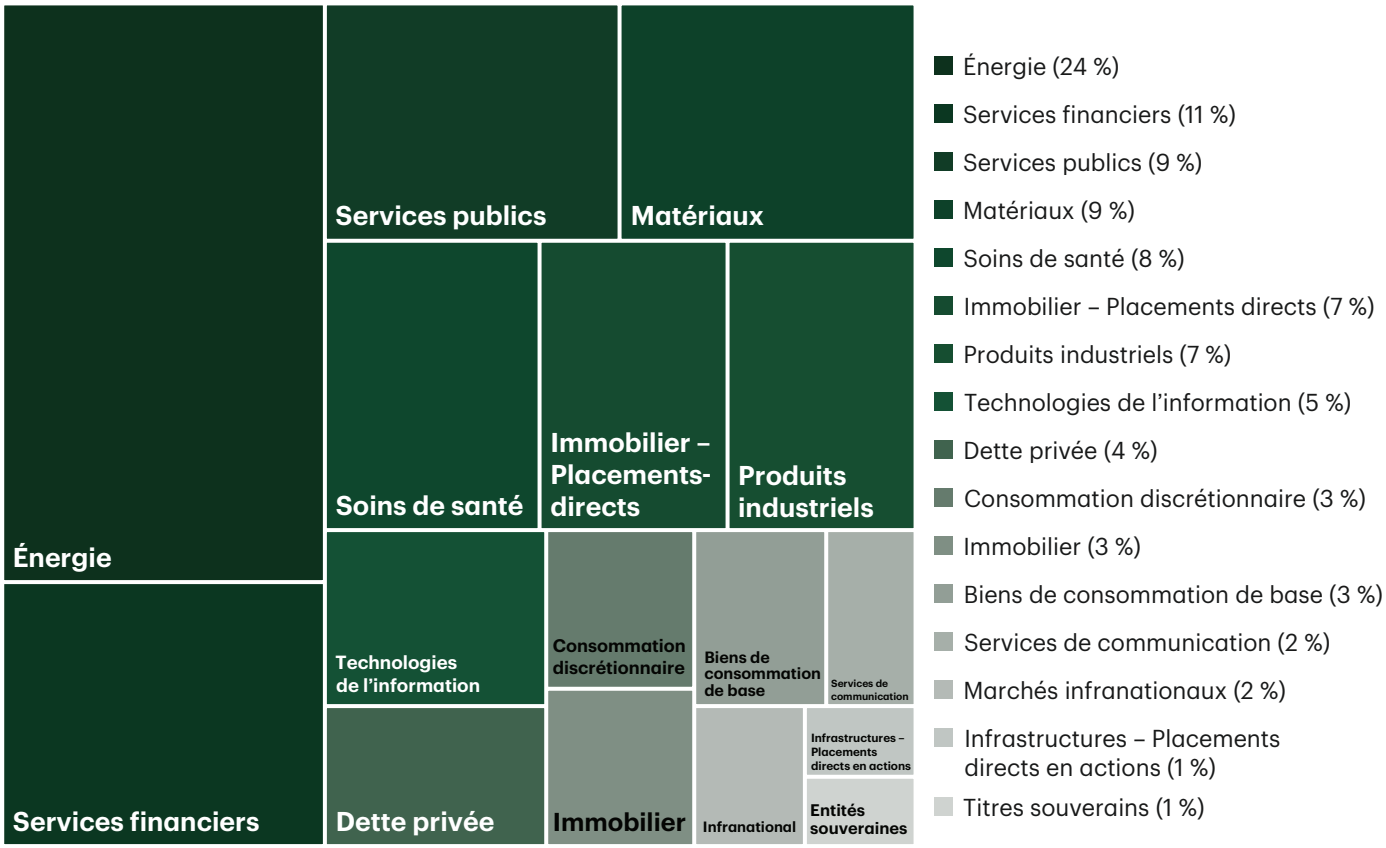

Engagements par région (%)

Source : GPTD, pour l'exercice 2022 (du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022).

L'ampleur de l'analyse des facteurs ESG varie selon l'engagement. Voici quatre des principales façons d'entreprendre des engagements :

1. Entrepris par l'analyste de recherche ou le gestionnaire de portefeuille.
2. Provenant de la liste de priorités en matière d'engagement de l'équipe R&E ESG.
3. À la demande d'une entreprise après la publication de son rapport sur la durabilité ou avant un vote par procuration à son assemblée annuelle des actionnaires.
4. Par l'entremise d'un engagement collaboratif des investisseurs.

Chaque option offre un aperçu précieux de la dynamique opérationnelle d'une entreprise et des répercussions des enjeux ESG importants. Les discussions plus approfondies sur les facteurs ESG sont maintenant menées par l'équipe R&E ESG, directement avec l'entreprise ou dans le cadre d'un engagement collaboratif, dans le but de favoriser l'amélioration et les progrès en matière de rendement ESG.

L'approche de la liste des priorités ESG pour 2022 comporte quatre grandes catégories : 1) le (faible) rendement général en matière de facteurs ESG; 2) les changements climatiques; 3) le capital humain; et 4) les droits de la personne. Les facteurs pris en compte dans la sélection de la liste de priorités comprennent l'identification des sociétés en retard dans leur secteur respectif et l'exposition de GPTD à ces sociétés. Les réunions sur la liste des priorités sont dirigées par l'équipe R&E ESG et ont accueilli un grand nombre d'analystes sectoriels et de gestionnaires de portefeuille de GPTD. La liste de priorités ESG pour 2022 comprenait 45 sociétés.

Figure 10 : Réunions d'engagement par équipe de placement*

Équipe	Rencontres d'engagement
Équipe ESG	62
Équipe des actions	144
Équipe des titres à revenu fixe	26
Équipe des placements alternatifs	32
Total	**264**

* Nombre de rencontres distinctes. Source : GPTD; du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022.

Processus de transmission à un niveau supérieur

En 2022, le Comité ESG de GPTD a officiellement adopté un processus de transmission à un niveau supérieur dans le cadre duquel, en fonction des besoins, l'équipe R&E ESG et d'autres membres de l'équipe de placement peuvent transmettre des éléments à un niveau supérieur. Cela peut être fait si l'on juge insuffisants les progrès de l'entreprise pour atténuer les risques ESG, ou si une entreprise manque de réactivité dans sa façon de gérer ses risques ESG. Le processus de transmission à un niveau supérieur comporte plusieurs étapes, notamment un engagement avancé (individuellement ou par l'intermédiaire de groupes du secteur), des votes par procuration défavorables, le cas échéant, le dépôt potentiel de résolutions des actionnaires, et la possibilité d'une réduction de l'exposition si d'autres stratégies de transmission à un niveau supérieur n'obtenaient pas les résultats escomptés et que le gestionnaire de portefeuille pertinent juge que l'enjeu a un effet négatif sur le profil de risque-rendement de l'actif.

Vote par procuration de GPTD

En tant que fiduciaires de nos clients, nous avons une grande responsabilité dans le choix des actions que nous détenons. Notre équipe R&E ESG et nos équipes de recherche sur les placements étudient les principales propositions pour aider l'équipe de gestion de portefeuille à prendre les décisions de vote afin de nous permettre de continuer à défendre au mieux les intérêts de nos clients.

GPTD a fait preuve d'une plus grande transparence à l'égard de ses efforts de gérance avec la publication de ses **Lignes directrices relatives au vote par procuration >** et de ses **rapports trimestriels récapitulatifs sur le vote par procuration >**, ainsi que la **publication en temps réel >** de son historique de vote par procuration.

Les Lignes directrices relatives au vote par procuration de GPTD représentent nos points de vue sur les questions clés, lesquels sont fondés sur des principes et des pratiques gagnantes. Ces Lignes directrices recommandent généralement de voter en faveur de ce qui suit :

- Les propositions liées aux enjeux ESG qui visent la publication de rapports standardisés sur les questions ESG.
- Les propositions liées aux enjeux ESG dans lesquelles les émetteurs seront invités à fournir des renseignements sur l'adoption et le respect des normes pertinentes.
- Les résolutions des actionnaires qui préconisent davantage de divulgation d'information et de transparence.

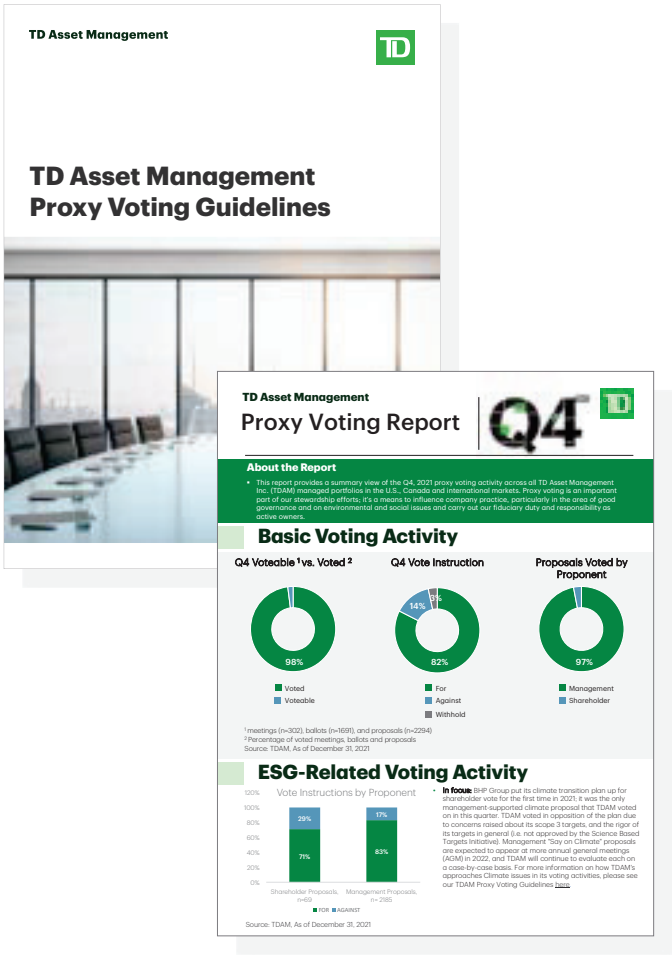

Au cours de l'exercice 2022, GPTD a voté sur 35 649 propositions, votant contre[16] 15 % des propositions de la direction et appuyant 64 % des propositions d'actionnaires.

- **Votes contre la direction :** La majorité des votes contre la direction (62 %) étaient des votes contre les administrateurs, en grande partie en raison d'un manque de diversité au sein du conseil d'administration. Les autres votes défavorables des administrateurs (26 %) s'expliquaient par le manque d'indépendance du conseil d'administration. Le déséquilibre dans la rémunération des dirigeants a également alimenté une part importante des votes contre les administrateurs et a souvent accompagné un vote contre les propositions de la direction concernant la rémunération. De plus, GPTD a voté contre les administrateurs de 41 sociétés en raison de l'incapacité à gérer les risques ESG.
- **Votes en faveur des propositions d'actionnaires :** Le soutien aux propositions d'actionnaires couvrait divers enjeux environnementaux et sociaux. GPTD a soutenu 188 propositions d'ordre social d'actionnaires, dont 28 % portaient sur la divulgation de renseignements sur les contributions politiques et le lobbying, et 25 %, sur la diversité de la main-d'œuvre. GPTD a également soutenu 114 propositions d'actionnaires relatives aux enjeux environnementaux, dont 61 % étaient liées aux changements climatiques.
- **Prêts de titres :** Après l'apogée de la période des votes par procuration de 2021, GPTD a mis en place des instructions permanentes automatisées pour rappeler toutes les actions prêtées dans le cadre du programme de prêts de titres de l'organisation pendant une courte période avant l'assemblée annuelle d'une société, lorsque des propositions par procuration étaient soumises au vote. Nous avons pris cette mesure pour mettre en œuvre une gérance plus robuste et systématique qui tire parti de chaque occasion de faire valoir notre point de vue sur la promotion de la durabilité pour les types et les stratégies d'investissement applicables. Nous présentons ci-dessous une comparaison trimestrielle des droits de vote accrus maintenant exercés au sein des portefeuilles de GPTD.

Figure 11 : Aperçu de la période des votes par procuration de 2022

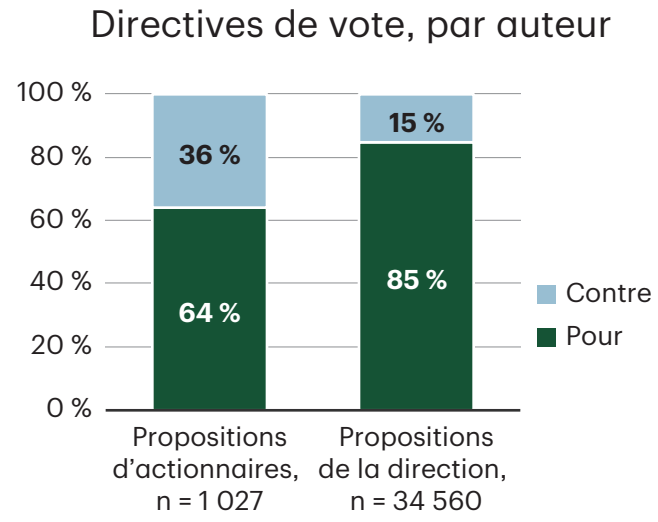

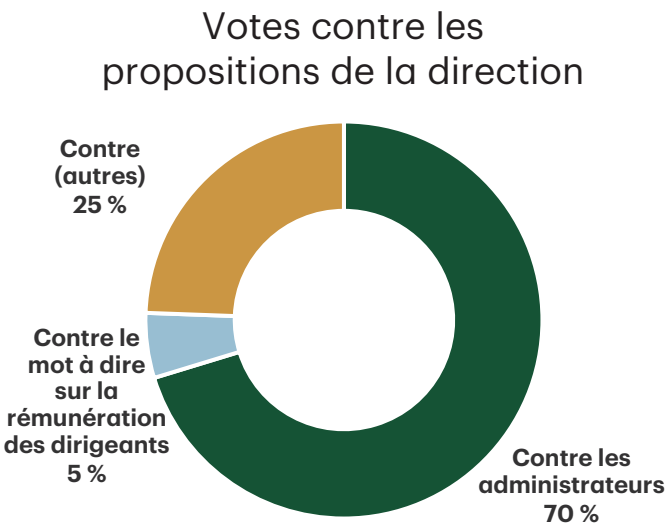

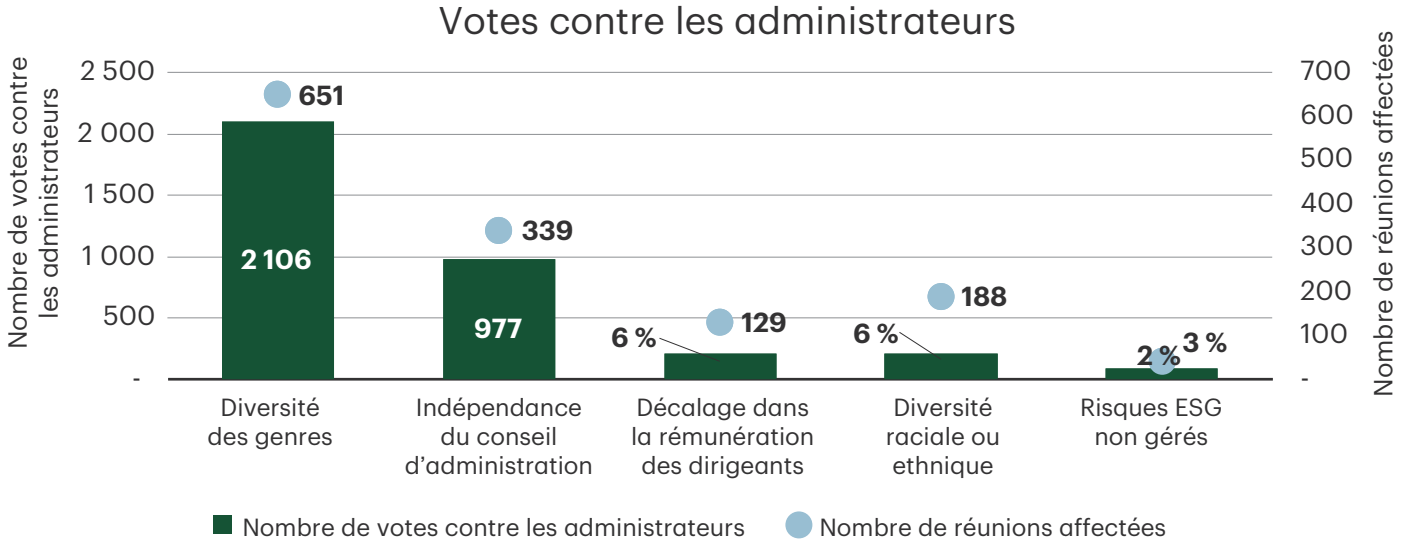

[16] Les votes « contre », utilisés dans la présente section, comprennent les votes en défaveur et les abstentions.

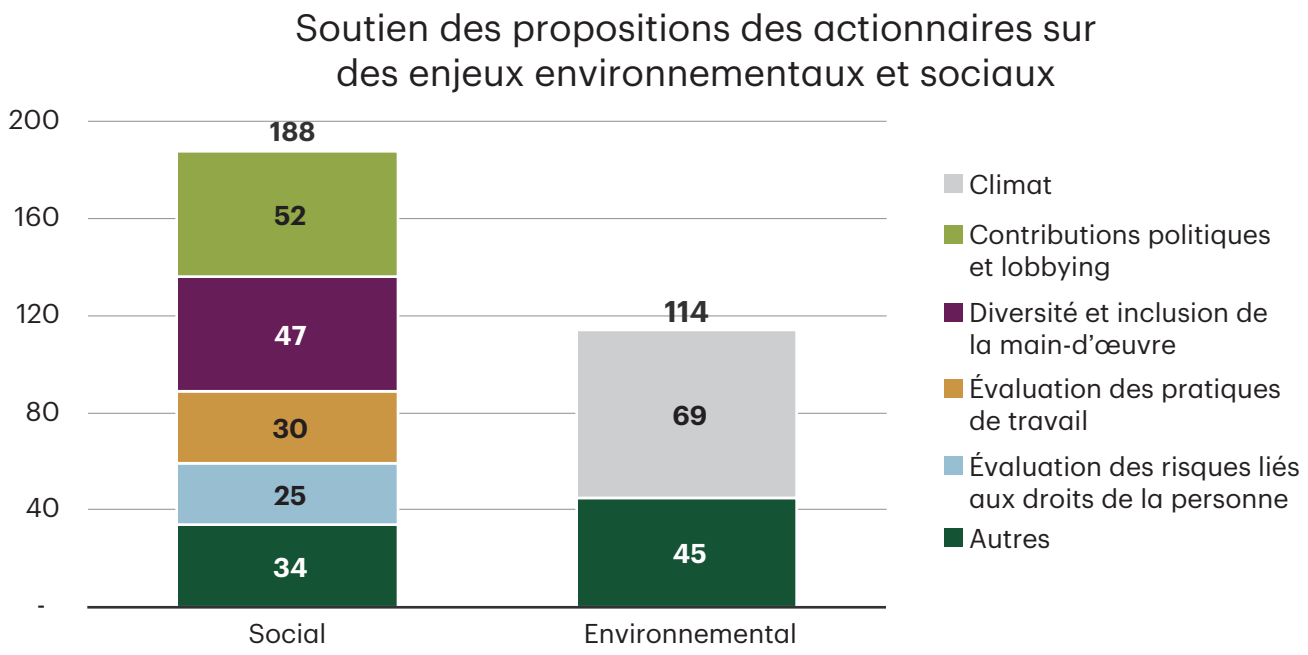

Source : GPTD et ISS, pour la période du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022.

Figure 12 : Actions prêtées de GPTD en 2022

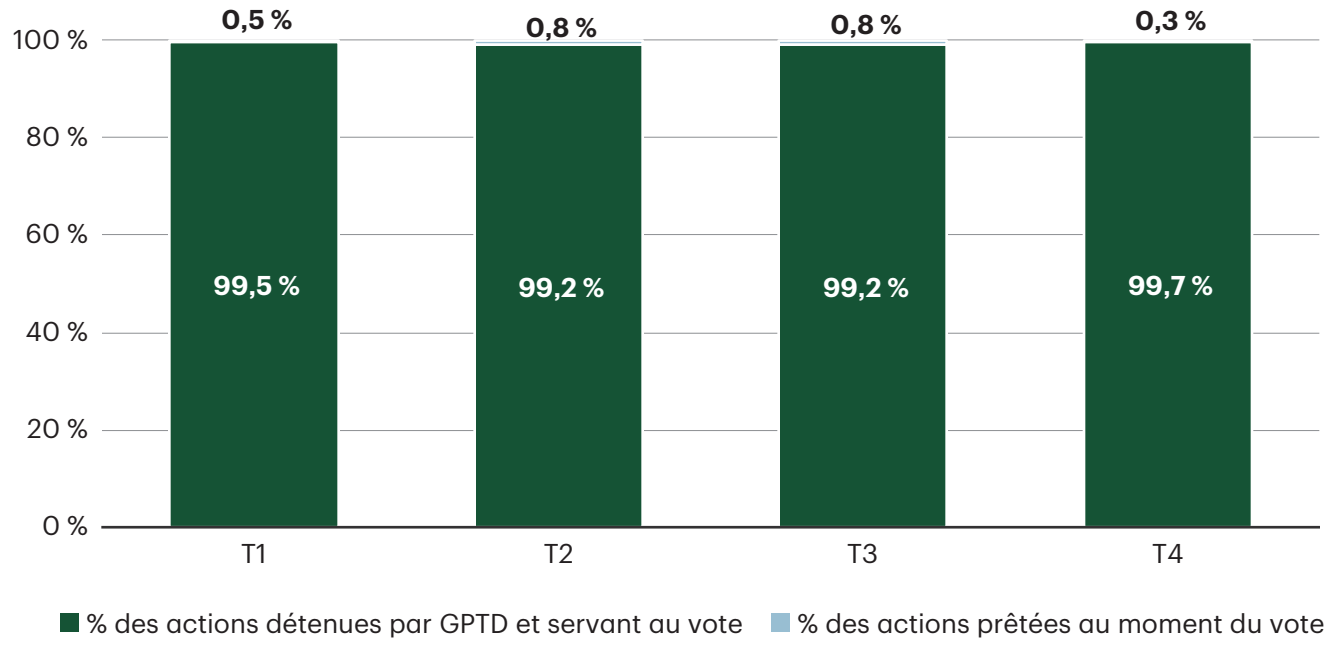

Remarque : « Contre les administrateurs » désigne les votes en défaveur des candidatures d'administrateurs et les abstentions. Certains administrateurs peuvent avoir reçu des votes en défaveur ou des abstentions pour plus d'une raison (p. ex., manque de diversité de genre et de diversité raciale ou ethnique au sein du conseil d'administration). Les lignes directrices relatives au vote par procuration de GPTD sur la diversité raciale ou ethnique au sein du conseil d'administration ont été mises en œuvre en mai 2021. Les votes contre les administrateurs en raison de risques ESG non gérés sont généralement attribuables à la participation à des controverses modérées ou graves. « Mot à dire sur la rémunération des dirigeants » désigne les propositions de mot à dire sur la rémunération des dirigeants. « Autres » désigne les autres questions de gouvernance d'entreprise. Veuillez noter que le rappel de titres internationaux peut être plus complexe, car le délai de traitement n'est pas le même. Toutefois, les pourcentages de rappels présentés ici sont conformes aux attentes.
Source : GPTD et ISS, pour la période du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022.

La gérance à l'œuvre – Engagement auprès des chemins de fer nord-américains sur les propositions relatives au climat

Deux importantes sociétés de chemins de fer qui exercent leurs activités en Amérique du Nord ont présenté cette année des propositions de la direction relatives au climat. Ces votes non contraignants demandent aux actionnaires de la société d'évaluer et d'approuver son plan de lutte contre les changements climatiques.

Les plans de lutte contre les changements climatiques de la société A sont des plus ambitieux au sein du groupe de pairs, les cibles de réduction des émissions de GES couvrant les trois champs d'application relatifs aux émissions à court, à moyen et à long terme. La société avait indiqué en détail les trajectoires qui lui permettraient d'atteindre ses objectifs, et elle a fourni aux investisseurs des informations de manière transparente, conformément aux recommandations du GIFCC. Le plan de la société B avait des aspects convaincants, mais il n'était pas aussi ambitieux que celui de son principal concurrent. Le plan de la société B couvrait les émissions de champs d'application 1 et 2, et une partie des émissions de champ d'application 3, seulement à moyen terme. La société avait également indiqué les trajectoires à suivre pour atteindre ses objectifs à moyen terme.

GPTD a soutenu le plan de lutte contre les changements climatiques de la société A et voté contre le plan de lutte contre les changements climatiques de la société B, l'absence de cibles à long terme et la couverture partielle des émissions de champ d'application 3 constituant les différences notables entre les deux plans. Dans ce contexte, GPTD a jugé prudent de tirer parti de l'analyse comparative des pairs et de voter contre le plan de lutte contre les changements climatiques de la société B. Nous avons depuis noué le dialogue avec la société B ainsi que communiqué les raisons à l'appui de notre vote et nos attentes pour l'année à venir. Nous continuerons de dialoguer avec ce groupe pour encourager des mesures et des ambitions plus solides en matière de changements climatiques.

La gérance à l'œuvre – Progression de la diversité des genres au sein du conseil d'administration dans le secteur minier

Nous avons régulièrement tenu des engagements périodiques auprès des représentants d'une société minière au fil des ans, ainsi que des rencontres plus ciblées sur les facteurs ESG depuis 2020. À ce moment-là, la société n'avait pas de cible fixe visant la représentation des femmes au sein de son conseil d'administration ou de la haute direction dans sa politique sur la diversité. Toutefois, elle avait indiqué avoir pour aspiration d'atteindre un taux de 30 % de diversité de genre au sein de son conseil d'administration. En 2020, GPTD a encouragé la société à intégrer l'aspiration visant un taux de 30 % à sa politique officielle sur la diversité. Chose que la société a faite en 2021, en établissant une cible à atteindre d'ici la fin de 2022. Étant donné que GPTD est d'avis que les sociétés devraient compter au moins 30 % de femmes au sein de leur conseil d'administration, nous avons exercé des votes en défaveur de certains membres du conseil d'administration. Toutefois, à la fin de 2022, la société a atteint sa cible, le seuil de 30 % étant maintenant atteint.

Nous continuons d'encourager davantage de diversité des genres et d'inclusion, au sein du conseil d'administration, aux postes de direction et à tous les échelons de la société. GPTD continuera de mettre l'accent sur les différentes dimensions de la diversité, de l'équité et de l'inclusion dans le cadre de ses efforts d'engagement accru auprès des sociétés dans lesquelles elle investit.

La gérance à l'œuvre – Évaluation des progrès en matière de facteurs ESG sur les marchés alternatifs

GPTD a noué le dialogue directement avec l'un de ses actifs d'infrastructure pour examiner le rendement ESG de la société en 2022, selon l'évaluation du GRESB pour les infrastructures. La société a enregistré une baisse de sept points sur 12 mois de sa cote entre 2021 et 2022 (sur 100).

Plus précisément, GPTD a demandé à la société de concentrer ses efforts sur le renforcement de ses processus de gestion des risques ESG et sur ses documents justificatifs. Nous avons indiqué que cela devrait comprendre la mise à jour des processus d'évaluation des risques documentés pour tous les facteurs ESG soulevés par la société dans son évaluation par le GRESB : environnementaux (énergie, pollution atmosphérique, émissions de GES, etc.), sociaux (engagement des employés, développement communautaire, santé et sécurité, etc.) et de gouvernance (cybersécurité, protection en cas de dénonciation, etc.).

GPTD a noué le dialogue directement avec la haute direction pour s'assurer que la société effectuait une évaluation des lacunes en fonction de son évaluation par le GRESB en 2022 afin d'indiquer les mesures correctives et les occasions d'amélioration. À la suite de cet engagement, la société a mis à jour son énoncé de politique environnementale et son énoncé de politique de santé et de sécurité au travail en 2022, et ses plans amorcés visant l'élaboration d'un premier rapport ESG en 2023. De plus, à la suite de cet engagement, la société a repéré les domaines où elle doit améliorer ses capacités internes pour faire le suivi des mesures ESG pertinentes et des indicateurs de rendement clés et en rendre compte. Notons notamment les mesures liées à la santé et à la sécurité, non seulement pour les employés de la société, mais aussi pour les employés contractuels et les collectivités où elle exerce ses activités.

Intégration et considération des facteurs ESG dans l'ensemble des catégories d'actif

La section suivante porte sur les progrès récents réalisés dans l'ensemble des catégories d'actif applicables de GPTD, en donnant un aperçu de l'approche de chacune des équipes en matière de facteurs ESG avant de présenter des exemples précis de la façon dont elles ont récemment mis les facteurs ESG à l'œuvre. En tant qu'organisation, nous nous efforçons d'intégrer les facteurs ESG importants à notre processus de placement pour les types et les stratégies d'investissement applicables, les équipes adoptant diverses approches compte tenu de leurs mandats. La gérance des placements est un élément important de notre approche ESG, comme il est expliqué plus en détail dans la **section Gérance** du présent rapport. Pour en savoir plus sur l'approche de chaque équipe en matière d'intégration des facteurs ESG, veuillez consulter l'approche d'investissement durable > de GPTD et les procédures en matière de durabilité de nos stratégies alternatives (immobilier canadien >, immobilier mondial >, infrastructures > et prêts hypothécaires >).

Gestion fondamentale des actions

Résumé de l'approche ESG

L'équipe Gestion fondamentale des actions de GPTD est d'avis que la prise en compte des facteurs ESG permet d'avoir une solide compréhension des risques associés à un placement donné. Le processus d'intégration de ces enjeux à la prise de décisions comporte essentiellement trois grands volets : l'intégration, la recherche et l'engagement. Lors de la phase d'intégration, les analystes, Gestion fondamentale des actions tiennent compte des risques ESG importants et pertinents dans leur processus de recherche global. Souvent, lorsqu'un rapport sur les placements est rédigé, les risques ESG sont identifiés, quantifiés et classés par rapport aux pairs. L'équipe complète ce processus en effectuant des recherches sur les thèmes ESG susceptibles d'avoir une incidence élevée sur les sociétés dans lesquelles nous investissons. En ce qui concerne l'engagement, les analystes, Gestion fondamentale des actions rencontrent des représentants des sociétés pour discuter de leur structure d'entreprise, de leur orientation stratégique, de leur gestion des risques, de leurs facteurs de coût et de leurs perspectives de revenus. Les enjeux ESG importants sont intégrés pour étayer davantage les évaluations des placements.

Faits saillants de 2022

L'équipe Gestion fondamentale des actions a continué de jouer un rôle de premier plan en matière de gérance, en menant 181 engagements en 2022 dans le cadre de 144 réunions particulières. En ce qui concerne les solutions de fonds de développement durable, le Fonds nord-américain équilibré de développement durable TD, qui a été lancé en 2020, s'est vu attribuer le premier rang par Corporate Knights dans le cadre du classement Responsible Funds 2022. Pour en savoir plus, consultez la section Solutions de fonds de développement durable du présent rapport.

Les enjeux ESG à l'œuvre – Engagement sur les engagements environnementaux

L'équipe Gestion fondamentale des actions, en collaboration avec l'équipe ESG, a mené plusieurs actions de mobilisation en 2022. Dans le cadre de l'une d'elles, nous avons tenu plusieurs rencontres avec une grande société d'énergie canadienne. Nous avons relevé que la société n'avait pas de cible provisoire de réduction des émissions dans son plan vers la carboneutralité d'ici 2050. Les membres de notre équipe ont expliqué notre position et présenté des arguments en faveur de l'amélioration de la communication d'informations par la direction. La plupart des sociétés comparables avaient établi des cibles précises pour 2030 à 2035 afin de mesurer leurs progrès en matière de décarbonisation, et nous estimions qu'il était approprié que cette société fasse de même. Nos efforts ont culminé par un résultat favorable : à la fin de 2022, la société a annoncé une nouvelle cible visant à réduire de 40 % ses émissions de GES de champs d'application 1 et 2 d'ici 2035 par rapport à l'année de référence 2020. L'engagement consiste à réduire le niveau absolu des émissions à l'échelle de la société, et non l'intensité des émissions par unité de production.

Actions en gestion quantitative

Résumé de l'approche ESG

L'équipe Actions en gestion quantitative de GPTD cherche à exploiter les inefficiences des marchés à l'aide d'une combinaison des modèles personnalisés de ses chercheurs et des points de vue de ses gestionnaires de portefeuille. Bien que les modèles quantitatifs facilitent la prise de décisions objectives et portent sur un large éventail de marchés des actions, aucun modèle ne peut couvrir à lui seul toute la complexité des facteurs qui influencent les marchés boursiers. L'équipe est chargée de concevoir des portefeuilles, de voter par procuration et de déterminer les sources de risque émergentes que les approches quantitatives ne prennent peut-être pas encore suffisamment en compte. Les critères ESG jouent un rôle dans le processus de placement, car ils influent sur le filtre de qualité et permettent de mieux comprendre et anticiper les risques prévisibles. En plus d'être un intendant actif, l'équipe Actions en gestion quantitative participe aux dialogues sur les données ESG avec les fournisseurs tiers et élabore des recherches sur les données ESG et l'évolution des tendances.

Faits saillants de 2022

Nous reconnaissons le risque que les sociétés à forte intensité de carbone représentent pour le portefeuille d'un investisseur alors que les pays partout dans le monde font la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. C'est pourquoi l'équipe de gestion de portefeuille, Actions en gestion quantitative a activement réduit l'exposition des fonds à faible volatilité aux émetteurs de carbone élevés en 2022. Au cours de l'année, elle a réduit l'intensité de chaque fonds sans faire de compromis sur la réduction de la volatilité.

Figure 13 : Indice de référence d'intensité de carbone relative

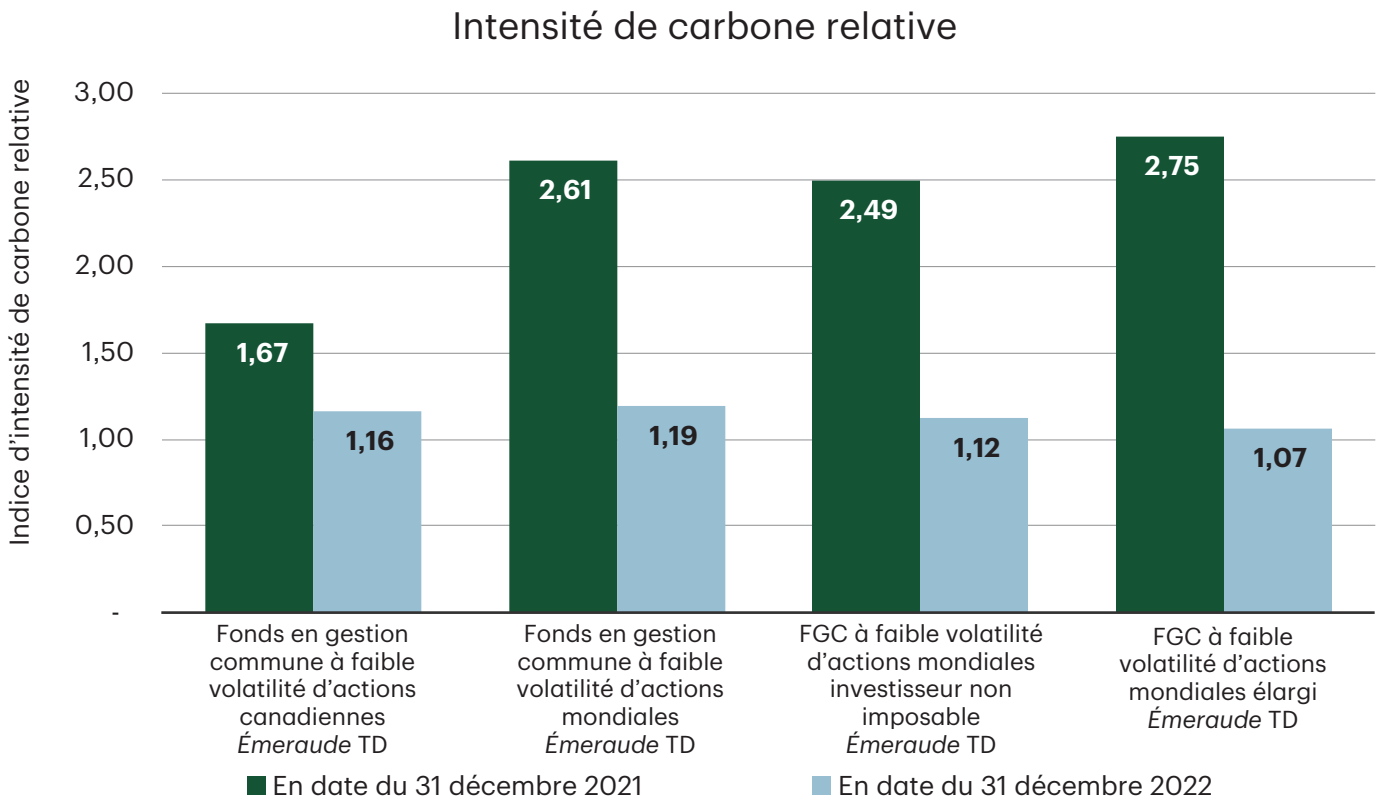

Remarque : L'intensité de carbone relative correspond au rapport entre l'intensité de carbone d'un fonds et celle de son indice de référence respectif. Les modèles d'estimation sont utilisés par nos fournisseurs de données tiers pour établir les niveaux d'émission carbone lorsque les données ne sont pas divulguées par les entreprises.
Source : GPTD, Sustainalytics, S&P et MSCI. Au 31 décembre 2022.

Titres à revenu fixe

Résumé de l'approche ESG

L'équipe Recherche sur le crédit de GPTD évalue les enjeux ESG dans le cadre d'un processus complet de revue du crédit pour les sociétés et les gouvernements. En plus d'évaluer la solidité financière et commerciale des émetteurs, l'équipe effectue une évaluation des enjeux ESG pour chaque émetteur figurant sur la liste de titres approuvés de GPTD. Pour obtenir un portrait complet de la qualité du crédit des sociétés, l'équipe collabore également avec les directions pour comprendre comment les émetteurs gèrent les risques ESG importants. Notre recherche sur le crédit et notre engagement auprès des émetteurs étayent à la fois nos notations financières internes et nos notes ESG. Notre analyse est régulièrement mise à jour et intégrée aux rapports de recherche, lesquels sont ensuite examinés par le Comité du crédit de GPTD.

Faits saillants de 2022

L'équipe Titres à revenu fixe a mené 40 engagements en 2022 dans le cadre de 26 réunions particulières. Cela comprend 13 discussions axées sur les facteurs ESG avec des gouvernements nationaux et provinciaux. En ce qui a trait à nos solutions de fonds de développement durable, le Fonds nord-américain équilibré de développement durable TD s'est vu attribuer le premier rang par Corporate Knights dans le cadre du classement Responsible Funds 2022. Une nouvelle solution de titres à revenu fixe, le Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD, a également été lancée en 2023 et offre un produit de titres à revenu fixe spécialisé au marché. Les deux fonds investissent dans des obligations vertes et durables ainsi que des obligations de sociétés qui présentent des caractéristiques de risque ESG faibles, déterminées à l'interne par la notation ESG de GPTD. Pour en savoir plus, consultez la section **Solutions de fonds de développement durable >**.

Les facteurs ESG à l'œuvre – Dialogue sur les cadres pour les obligations vertes

Directives internes de GPTD sur les obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité – GPTD investit périodiquement dans des émissions libellées comme des obligations vertes, des obligations sociales, des obligations durables et des obligations liées à la durabilité. En raison des préoccupations grandissantes à l'égard des changements climatiques et de l'intérêt croissant des investisseurs pour les résultats liés aux facteurs ESG de leurs placements, nous avons observé une prolifération de ces obligations auto-étiquetées par les émetteurs de titres de créance. Compte tenu du nombre d'émissions, il est utile de mettre en place des cadres d'évaluation, car les normes régissant ces obligations et l'établissement de cibles par les émetteurs sont pour le moment facultatives. GPTD a des directives internes à l'intention des équipes de placement afin de favoriser l'examen des normes minimales pour ces types d'obligations selon des normes reconnues à l'échelle mondiale, comme les principes et les normes de gouvernance de l'International Capital Market Association. Ces directives internes continuent d'évoluer, mais fournissent une ligne directrice nécessaire à mesure que ces obligations continuent d'être mises en marché. De plus, GPTD a mis en place un outil de triage pour déterminer lesquels des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies sont touchés par nos placements en obligations étiquetées.

Fournir de la rétroaction sur les facteurs ESG aux émetteurs – En 2022, GPTD a fourni de la rétroaction à plusieurs entités gouvernementales sur leurs cadres pour les obligations vertes proposés, notamment les ODD sur lesquels se concentrer et les projets dont le financement pourrait provenir du produit de la vente des obligations. GPTD a également fourni des commentaires à un important fournisseur de réseau électrique sur la façon d'améliorer ses rapports sur les facteurs ESG, ainsi que sur la façon d'élaborer un cadre pour les obligations liées à la durabilité.

Titres à revenu fixe

Dette privée

Résumé de l'approche ESG

L'équipe Recherche et montage, Dette privée de GPTD respecte entièrement le processus d'approbation général du Comité du crédit, Titres à revenu fixe publics, évaluant les facteurs ESG dans le cadre d'un examen complet de la notation financière pour tous les émetteurs approuvés. Une évaluation des enjeux ESG est effectuée pour chaque émetteur approuvé et est examinée par le Comité du crédit de GPTD de la même façon que pour les titres à revenu fixe cotés en bourse. Pour comprendre les facteurs pertinents utilisés pour évaluer entièrement chaque crédit et comprendre comment les émetteurs gèrent les risques ESG importants, l'équipe engage un dialogue directement avec la direction des émetteurs et procède à une recherche et à une diligence raisonnable approfondies. Cela comprend l'engagement auprès de conseillers indépendants tiers lorsqu'ils sont disponibles. En suivant le même processus que l'équipe Titres à revenu fixe à gestion active de GPTD, notre recherche sur le crédit et notre engagement auprès des émetteurs nous permettent d'obtenir une cote de risque ESG de GPTD, qui est intégrée à notre notation financière interne. Nous mettons l'accent sur des placements résilients à long terme dans des secteurs axés sur la durabilité, de sorte que les cotes de risque ESG de GPTD se situent à l'extrémité inférieure de la fourchette de risque ESG par portefeuille.

Cote de risque ESG de GPTD

9-10	Risques ESG les plus élevés
7-8	
5-6	Risques ESG modérés
3-4	
1-2	Risques ESG les plus faibles

Faits saillants de 2022

En 2022, l'équipe responsable de la dette privée a noué le dialogue avec 14 sociétés sur les facteurs ESG. Le portefeuille comprend une pondération importante dans la production d'énergie renouvelable et les infrastructures sociales au 31 octobre 2022. En 2022, 145 millions de dollars ont été investis dans des projets d'énergie renouvelable.

Les facteurs ESG à l'œuvre – Énergies renouvelables et inclusion des communautés

Depuis sa création, l'équipe responsable de la dette privée de GPTD investit activement dans l'énergie renouvelable, les infrastructures sociales, le transport en commun et les bâtiments écoénergétiques. En 2022, l'accent mis sur les placements à long terme, résilients et durables s'est traduit par ce qui suit :

- Un investissement dans un nouveau parc éolien en Alberta qui produira de l'énergie pendant plus de 25 ans.
- Un investissement dans des installations hydroélectriques au Québec qui permettront aux actifs de produire de l'énergie renouvelable de façon économique.
- Un investissement dans la construction d'un établissement écoénergétique de soins de santé aux États-Unis, qui améliorera l'accès aux soins médicaux dans la collectivité.
- Un financement d'infrastructures de traitement des eaux usées dans une collectivité canadienne pour améliorer la qualité de l'eau.

Immobilier canadien et mondial

Résumé de l'approche ESG

En tant que gestionnaire de placements immobiliers de premier plan, nous intégrons pleinement les facteurs ESG dans la mise en œuvre de nos stratégies immobilières canadiennes et mondiales. Dans tous nos mandats immobiliers, notre stratégie en matière de durabilité s'harmonise parfaitement avec notre culture, qui met l'accent sur la gestion des risques, les processus rigoureux, les rendements durables et la pertinence pour nos principales parties prenantes, y compris notre clientèle, les locataires de nos immeubles et les collectivités dans lesquelles nous investissons. Nous intégrons les facteurs de durabilité à nos processus de placement immobilier et de gestion de portefeuille, y compris les acquisitions, les projets d'aménagement, la planification des fonds propres, la diligence raisonnable à l'égard des tiers et les activités courantes, afin d'offrir des flux de revenus stables et croissants, de créer de la valeur et d'atténuer les risques à long terme.

Faits saillants de 2022

En 2022, les cotes du GRESB pour les stratégies immobilières canadiennes et mondiales ont augmenté.

La stratégie de fonds immobiliers canadiens Greystone TD a amélioré sa cote GRESB de sept points – 80 sur 100 en 2022, comparativement à 73 en 2021. Elle a également obtenu sa septième cote d'étoile verte consécutive et sa première cote de quatre étoiles du GRESB. Une étoile verte est obtenue si vous détenez plus de 50 points par rapport à un total de 100, et la cote sur une échelle d'une à cinq étoiles est basée sur les quintiles. La cote la plus élevée est une cote cinq étoiles. Aux fins de l'évaluation du GRESB pour l'immobilier, GPTD s'est classée dans la tranche supérieure de 34 % parmi les soumissions dans la catégorie globale des portefeuilles diversifiés, non cotés ou de base (parmi 259 soumissions).

Le Fonds immobilier mondial a amélioré sa cote globale selon l'analyse de portefeuille du GRESB de deux points, la faisant passer à 84 sur 100, ce qui lui a permis d'obtenir sa deuxième cote de quatre étoiles consécutive selon le GRESB. La Stratégie de fonds immobiliers mondiaux Greystone TD est un membre investisseur de GRESB, ce qui lui permet d'accéder aux données du GRESB sur les gestionnaires de fonds sous-jacents. La cote cumulative de ses gestionnaires de fonds a augmenté, six des neuf gestionnaires ayant amélioré leur cote. GPTD continue d'accorder la priorité à l'engagement ESG auprès de ses gestionnaires de fonds et inclut des critères ESG dans ses processus de sélection des gestionnaires et de surveillance continue.

Les facteurs ESG à l'œuvre – Initiative de certification multirésidentielle

En 2022, GPTD a lancé un programme de certification des bâtiments écologiques à l'échelle du portefeuille pour ses propriétés multirésidentielles. L'initiative de certification nationale met l'accent sur la certification des propriétés dans le cadre du programme Certified Rental Building (CRB™) ou de l'initiative du Programme de portefeuille de Building Owners and Managers Association's Building Environmental Standards (BOMA BEST®). L'initiative nationale devrait faire en sorte que presque toutes les propriétés multirésidentielles admissibles de GPTD obtiennent la certification CRB ou BOMA BEST à la fin de 2023.

La certification des immeubles profite tant aux propriétaires qu'aux occupants en permettant d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de veiller à l'intégration systématique des facteurs de durabilité (p. ex. les cibles de réduction de la consommation d'énergie, l'approvisionnement responsable et l'évaluation de la qualité de l'air à l'intérieur des propriétés) dans les décisions touchant la gestion des biens immobiliers. La certification BOMA BEST tient compte de 16 meilleures pratiques BEST dans les catégories suivantes : entretien préventif, énergie, eau, déchets, qualité de l'environnement intérieur (air), confort, santé et bien-être, services d'entretien et engagement des parties prenantes.

GRESB
★ ★ ★ ★ ☆ 2022

Hôtel Fairmont Royal York, au centre-ville de Toronto[17]

Les enjeux ESG à l'œuvre – Vers l'atteinte d'un premier hôtel certifié carboneutre au Canada

GPTD est enthousiaste à l'idée de participer à un projet unique en son genre visant à décarboniser l'hôtel historique Fairmont Royal York à Toronto. Le projet vise à obtenir la certification en vertu du programme des Normes du bâtiment à carbone zéro[MC] du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) pour la fin de l'année 2023. De plus, le projet a reçu un financement de 46,5 millions de dollars de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) pour soutenir les gros travaux de rénovation, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de GES. Les rénovations devraient non seulement améliorer le rendement opérationnel de l'hôtel, mais aussi attirer un soutien important des clients et des entreprises en accueillant des fonctions de l'entreprise et des conférences écologiques.

Le bâtiment vise une réduction de 66 % de la consommation totale d'énergie et de 85 % des émissions de GES d'ici la fin de 2026, en utilisant 2019 comme année de référence[18]. Les rénovations de grande envergure porteront sur la mise à niveau des systèmes de chauffage et de climatisation, des installations d'alimentation de secours et de buanderie, ainsi que l'adoption de systèmes de contrôle automatique de bâtiments (SCAB) intelligents et numériques.

[17] https://cib-bic.ca/fr/medias/articles/la-bic-engage-38-millions-de-dollars-pour-permettre-a-kingsett-capital-de-decarboniser-lhotel-historique-fairmont-royal-york/

[18] Les renseignements relatifs aux réductions de la consommation d'énergie, aux réductions des émissions de GES et au calendrier de certification estimés n'ont pas été vérifiés de façon indépendante par GPTD.

Midwest Logistics Hub de Charter Hall (Truganina, Australie), capacité solaire installée de 2 MW

Les facteurs ESG à l'œuvre – Projets d'aménagement durable dans le monde

En 2022, Charter Hall, l'un des gestionnaires australiens du Fonds immobilier mondial, a poursuivi ses efforts pour appuyer le développement de l'énergie solaire dans ses actifs immobiliers industriels. Les installations solaires photovoltaïques sur les toits jouent un rôle important dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, et le Charter Hall Prime Industrial Fund (CPIF) en soutient activement l'installation. En décembre 2022, la capacité solaire totale installée de CPIF dépassait 20 MW, avec un engagement visant l'installation d'une capacité supplémentaire de 10 MW en 2023 pour les actifs opérationnels et en développement. De plus, à la fin de 2022, CPIF a fourni de l'électricité renouvelable par réseau à la totalité de ses lieux de travail (actifs de bureaux et actifs industriels et logistiques) sous son contrôle opérationnel, cimentant davantage son engagement à soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Les facteurs ESG à l'œuvre – Engagement des gestionnaires immobiliers mondiaux

En 2022, l'équipe des placements immobiliers mondiaux de GPTD a amorcé des rencontres d'engagement ESG avec chacun des gestionnaires de fonds de la Stratégie de fonds immobiliers mondiaux Greystone TD. Les engagements ciblés comprenaient un compte rendu sur le rendement de l'évaluation par le GRESB en 2022 de chaque gestionnaire (le cas échéant), une discussion sur ses priorités ESG en 2023 et un examen de ses capacités en matière de gestion et d'atténuation des risques physiques liés au climat et à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Les résultats des engagements ciblés étaient favorables, bon nombre des gestionnaires de fonds ayant mis l'accent sur les stratégies de décarbonisation et les évaluations au niveau du portefeuille de l'exposition aux risques physiques liés au climat. Ces engagements ciblés ont permis à l'équipe des placements immobiliers mondiaux de mieux comprendre le rendement en matière de durabilité, les capacités et les priorités ESG de chacun de ses gestionnaires. Ils contribueront à créer des occasions d'engagement accru à l'avenir.

Infrastructures mondiales

Résumé de l'approche ESG

La stratégie d'infrastructures Greystone TD est un portefeuille du marché des moyennes entreprises qui, selon GPTD, est bien positionné pour croître au moyen de plateformes dotées d'équipes spécialisées et d'une exposition importante à la transition énergétique. Le Fonds s'est engagé à intégrer et à comparer le rendement ESG tout au long du cycle de vie des placements. Durant les phases de sélection et de diligence raisonnable, nous utilisons une trousse d'outils de diligence raisonnable à l'égard des facteurs ESG pour évaluer et attribuer une cote aux caractéristiques ESG, aux risques ESG et aux occasions liées aux facteurs ESG d'un placement. La diligence raisonnable à l'égard des facteurs ESG est mise en évidence dans une section des notes d'approbation de notre comité de placement, et il s'agit d'un élément clé de notre processus de prise de décisions. De plus, au cours des phases de placements à long terme et de gestion active des actifs, nous travaillons en collaboration avec les équipes de gestion pour les actifs du fonds en évaluant continuellement les capacités en matière d'enjeux ESG, en effectuant une évaluation comparative du rendement et en mettant en œuvre des mesures ESG pour aider à atténuer les risques ESG et à tirer parti des occasions liées aux facteurs ESG.

Faits saillants de 2022

En 2022, la stratégie d'infrastructures Greystone TD a amélioré sa cote de deux points – 87 sur 100, par rapport à 85 en 2021 – et a obtenu sa quatrième cote d'étoile verte consécutive. Elle a obtenu une cote supérieure à la moyenne globale du GRESB et conforme à la moyenne de son groupe de pairs (diversifiés/privés/non cotés/mondiaux). Cinq des six actifs d'exploitation du Fonds soumis à l'évaluation du GRESB ont obtenu une cote supérieure à la moyenne de leur groupe de pairs. Depuis sa participation à l'indice de référence des infrastructures du GRESB en 2019, le Fonds a amélioré sa cote de plus de 20 points.

Dans le portefeuille, la part des énergies renouvelables est passée de 50 MW (ce qui équivaut à alimenter en électricité environ 12 000 foyers) à 2 170 MW (ce qui équivaut à alimenter en électricité environ 500 000 foyers) au 31 décembre 2022. **Plus de 50 % du Fonds est investi dans les énergies renouvelables; les autres placements comprennent des projets de transport et de stockage d'énergie.**

Figure 14 : Énergie renouvelable (MW) pour la stratégie d'infrastructures mondiales

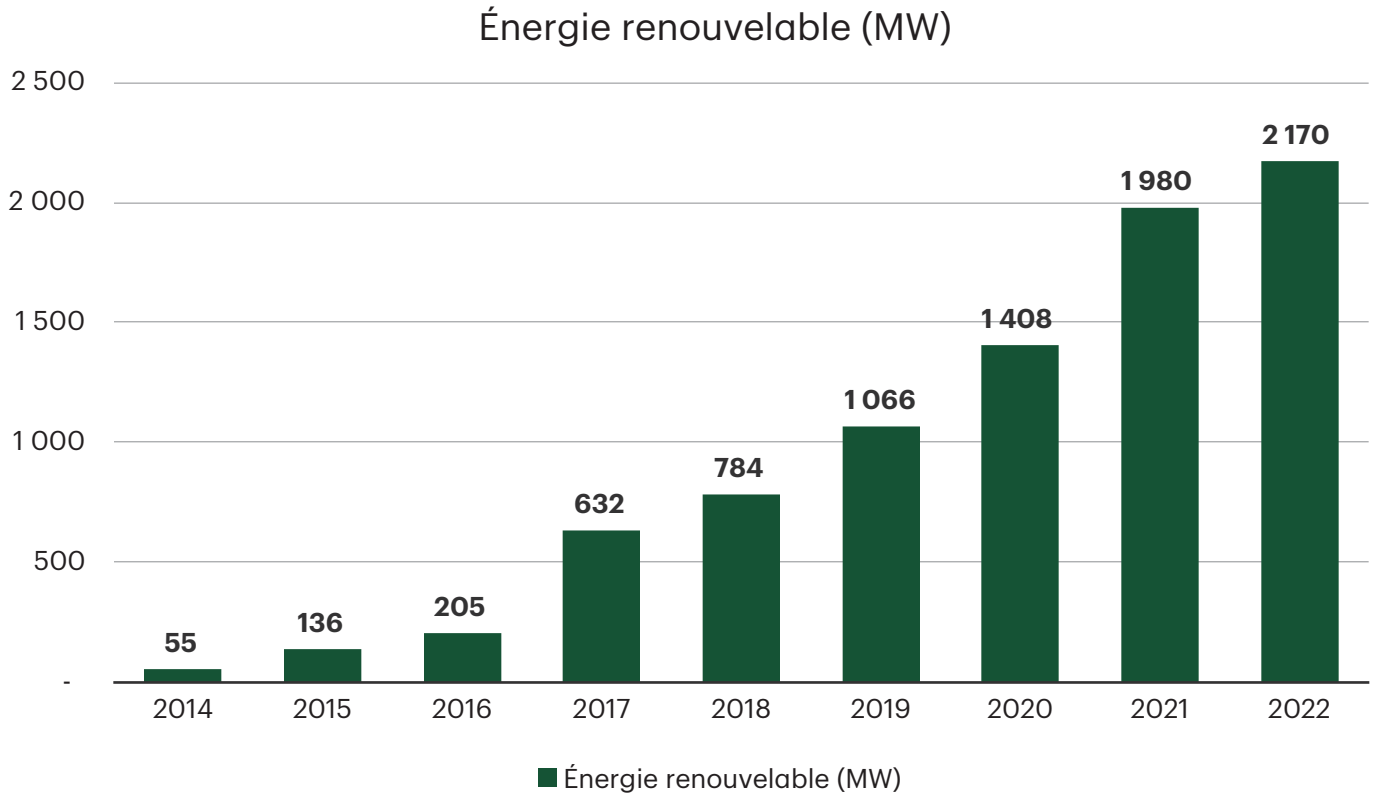

Source : GPTD. Au 31 décembre de chaque année.

Projet d'installations solaires sur les toits de Verbrugge International à 25 millions de kWh[19]

Les facteurs ESG à l'œuvre – Élargissement de l'expertise en matière d'infrastructures de transport

En 2022, le Fonds a investi dans deux nouvelles plateformes d'infrastructures axées sur le transport et la logistique : Verbrugge International et Ports America Group. Verbrugge International, dont le siège social est aux Pays-Bas, exploite trois terminaux stratégiquement situés entre Anvers et Rotterdam. Elle facilite le transport des produits de base essentiels, comme la pâte de bois, les produits en vrac, le papier et les produits agricoles, dans toute l'Europe continentale. Ports America Group est l'un des plus importants opérateurs portuaires des États-Unis, avec une part de marché de 25 % et une présence dans 33 ports américains. Les deux plateformes de logistique portuaire améliorent la diversification sectorielle du portefeuille, développent les capacités du Fonds en ce qui a trait aux pratiques gagnantes en matière de facteurs ESG dans le secteur des infrastructures de transport et offrent une exposition au transport de biens essentiels.

En 2022, en partenariat avec KiesZon et Stedin, Verbrugge International a terminé l'un des plus importants projets d'installations solaires sur les toits en Europe, à 25 millions de kWh[20]. Un total de 77 250 panneaux solaires ont été installés dans deux emplacements de Verbrugge à Vlissingen-Oost, et le projet génère suffisamment d'électricité pour alimenter environ 9 000 foyers hollandais. Le projet contribue de façon importante à la stratégie régionale en matière d'énergie dans la province du Zeeland et présente l'avantage supplémentaire d'utiliser des panneaux solaires légers et flexibles collés directement sur le toit des bâtiments; ce qui a éliminé la nécessité de rénover ou de renforcer considérablement les structures existantes.

De gauche à droite : Erik Versteeg (Kieszon), Martin Verbrugge et Machiel Joosse (Stedin) lors de l'événement de clôture symbolique du projet d'installations solaires sur les toits dans la province du Zeeland (Pays-Bas)[21]

L'opération visant Verbrugge International en 2022 a également été l'occasion d'utiliser une version mise à jour de la trousse d'outils de diligence raisonnable à l'égard des facteurs ESG de GPTD, adaptée à partir de l'outil de diligence raisonnable à l'égard des facteurs ESG du GRESB à code source libre, qui fournit un point d'entrée qui se prête naturellement à l'inclusion d'une surveillance annuelle des placements. Pour chaque acquisition, 46 facteurs ESG sont évalués en fonction de leur importance relative, intégrés à l'évaluation des répercussions des risques et pondérés en fonction de la pertinence et de l'ordre de priorité dans l'évaluation globale.

[19] https://www.verbruggeinternational.com/sites/default/files/styles/pg_text_media/public/media/images/2020-07/vi_vst_001-1.jpg?itok=SnIHHUfr
[20] Les renseignements relatifs au projet d'installations solaires sur les toits fournis par Verbrugge International n'ont pas été vérifiés de façon indépendante par GPTD.
[21] https://www.verbruggeinternational.com/en/news/verbrugge-solar-roofs-completed-25-million-kwh-per-year-of-solar-power

Les facteurs ESG à l'œuvre – Soutien à la transition énergétique

En 2022, le fonds a poursuivi sur sa lancée en investissant dans ses plateformes d'énergie solaire nord-américaine (Silicon Ranch Corporation), d'énergie éolienne européenne (Rabbalshede Kraft AB) et de stockage d'électricité (Enfinite).

Silicon Ranch a ajouté une capacité opérationnelle de 675 MW dans le cadre de 17 projets d'énergie solaire, portant sa capacité totale à 2,4 GW dans le cadre de 148 projets. Rabbalshede Kraft AB a une capacité opérationnelle totale de 253 MW répartie sur 17 projets éoliens et cherche activement à diversifier sa présence par région et par source d'énergie renouvelable. De plus, Rabbelshede Kraft, de concert avec Euromekanik, s'emploie activement à la planification d'un projet d'hydrogène vert de 1 MW (entièrement alimenté par l'énergie éolienne) à Lilla Edet (Suède) dont la date de début est prévue en décembre 2023. Enfinite exploite maintenant le plus important parc d'installations de stockage d'électricité par batterie au Canada, avec une capacité de stockage de 105 MW, et des projets en phase avancée de 210 MW en Alberta. En 2023, on pourra continuer d'élargir considérablement cette plateforme de stockage d'électricité par batterie, qui pourra atteindre 315 MW[22].

Les installations d'Enfinite stockent et produisent de l'électricité; ses actifs de production d'électricité utilisant de la chaleur et du gaz résiduels produits par de grandes sociétés d'exploration et de production du secteur intermédiaire. De plus, les systèmes de stockage d'énergie par batterie permettent une production d'énergie durable, l'uniformisation renouvelable de l'alimentation ainsi que la régularisation de la tension, de la capacité du réseau et de la fréquence du réseau. L'objectif d'Enfinite est de contribuer de façon importante à la décarbonisation tout en offrant des rendements stables à long terme aux parties prenantes. Pour soutenir la transition énergétique, Enfinite a pris pour engagement d'investir dans des actifs énergétiques qui produisent de l'électricité fiable, facilement accessible et rentable pour les collectivités locales, et de les exploiter.

Projet de stockage d'électricité par batterie eReserve d'Enfinite (Alberta, Canada)

[22] Les renseignements concernant la capacité opérationnelle propre aux actifs et au niveau de la plateforme (MW), la taille (MW), le nombre de projets, les dates de mise en chantier et de livraison estimées et le potentiel ou la capacité de développement sont fournis par les entreprises et les actifs de la plateforme de Fonds d'infrastructures (Canada) Greystone TD.

Prêts hypothécaires

Résumé de l'approche ESG

Les facteurs ESG sont intégrés tout au long du processus de placement afin d'atténuer les risques et de repérer les occasions au sein du Fonds hypothécaire Greystone TD. Les enjeux ESG importants sont évalués dans le contexte de notre cadre de gestion des risques. Nous croyons que cela est essentiel pour soutenir les objectifs de la société et répondre aux besoins en constante évolution des clients investisseurs de GPTD.

À cette fin, le Fonds a élaboré une approche à volets multiples pour intégrer les facteurs ESG à ses pratiques de souscription et de gestion de portefeuille. Durant le montage, chaque occasion de prêt hypothécaire a sa propre liste de vérification de diligence raisonnable à l'égard des facteurs ESG, qui permet d'évaluer les facteurs ESG, p. ex. la contamination environnementale potentielle repérée au moyen d'une évaluation environnementale de site (EES) (phase 1 ou 2). Le Fonds tente également de trouver des moyens d'améliorer l'efficacité opérationnelle en tenant compte des facteurs ESG dans ses pratiques de souscription, en assurant l'intégration avec l'équipe des placements immobiliers de GPTD. En revanche, les prêteurs qui se fient uniquement aux comparatifs sur le marché pour leur souscription pourraient ne pas pleinement incorporer la valeur des avantages ESG, ce qui pourrait entraîner une surestimation des coûts d'exploitation et une mauvaise évaluation de l'occasion.

Figure 15 : Approche de placement axée sur les facteurs ESG du Fonds hypothécaire Greystone TD

Faits saillants de 2022

Au 31 décembre 2022, 87 % des prêts admissibles parmi les actifs gérés du Fonds hypothécaire Greystone TD contribuaient activement à l'engagement à l'égard des facteurs ESG[23]. Nos méthodes d'engagement sont décrites ci-dessous.

Les facteurs ESG à l'œuvre – Engagement des emprunteurs et occasions liées aux facteurs ESG

GPTD noue le dialogue avec ses emprunteurs hypothécaires sur les facteurs ESG, à l'aide d'un Sondage auprès des emprunteurs sur les facteurs ESG et d'une revue annuelle des facteurs ESG pour faciliter l'engagement des emprunteurs et repérer des occasions potentielles liées aux facteurs ESG. Le sondage aide à déterminer s'il est possible d'apporter des améliorations axées sur la durabilité (p. ex. des rénovations axées sur l'efficacité énergétique) que le Fonds pourrait servir à financer. Cela serait considéré comme des augmentations de prêt qui viennent améliorer l'actif sous-jacent (garantie), ce qui pourrait par conséquent améliorer la capacité de l'emprunteur à rembourser le prêt hypothécaire.

Le Fonds a commencé à faire un suivi officiel de l'engagement ESG des emprunteurs grâce à notre Sondage auprès des emprunteurs sur les facteurs ESG et à notre revue annuelle des facteurs ESG en 2021, qui ont été mis à jour en 2022 afin de recueillir un ensemble de données plus complet. GPTD dispose maintenant d'un système normalisé pour suivre les progrès en matière de facteurs ESG des emprunteurs et de nos propriétés sous-jacentes. Cet engagement a facilité les placements qui, selon nous, amélioreront les caractéristiques environnementales et sociales des propriétés sous-jacentes du Fonds.

[23] Les prêts admissibles comprennent ceux des bâtiments existants (le financement d'acquisitions de terrains ou de travaux de construction n'est pas admissible) dont les services sont assurés par le groupe d'administration des prêts hypothécaires détenu en propriété exclusive par GPTD, GMI Servicing Inc., qui représente 58 % de l'actif géré total du Fonds.

Renfrew (Langford, C.-B.)

Les facteurs ESG à l'œuvre – Élargissement de l'offre de logements abordables

En 2022, le Fonds hypothécaire Greystone TD a fourni une solution de financement pour un projet de logements abordables à Renfrew, en Colombie-Britannique. Compte tenu de l'atteinte des seuils d'abordabilité, les organismes de réglementation locaux ont approuvé l'augmentation de la densification résidentielle du bâtiment, ce qui a amélioré les mesures des flux de trésorerie pour l'emprunteur, comme le ratio de couverture des charges de remboursement. Grâce à l'amélioration des paramètres fondamentaux du prêt (mesures des flux de trésorerie), le Fonds a été en mesure d'offrir un rapport prêt-valeur plus élevé. De plus, le soutien de la ville, la proximité du transport en commun et le soutien analytique de l'équipe Placements immobiliers de GPTD ont fourni une assurance supplémentaire quant au bon fonctionnement de la structure du prêt. Le projet a renforcé le fait que l'intégration de principes sociaux peut améliorer le taux de revenu du portefeuille et la stratégie de sortie des placements.

Logement abordable

Solutions de fonds de développement durable

Au cours des dernières années, GPTD a considérablement élargi ses solutions de fonds de développement durable. Ces fonds offrent aux clients un moyen plus ciblé d'atteindre leurs objectifs axés sur les facteurs ESG. Nous offrons un ensemble diversifié de solutions axées sur les actions et les titres à revenu fixe ainsi que sur les stratégies à gestion passive et active. Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur chacune des solutions de fonds durables lancées récemment, ainsi que des liens vers des fiches de fonds pour en savoir plus.

Fonds lancés en 2022

Fonds en gestion commune indiciel faibles émissions de carbone d'actions mondiales investisseur non imposable *Émeraude* TD >

Le Fonds est géré de manière passive en fonction de l'indice MSCI World Low Carbon Target (l'indice faible émission de carbone) par l'équipe de gestion passive des portefeuilles d'actions. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit principalement dans des actions ordinaires des sociétés faisant partie de l'indice faible émission de carbone. Il pourrait investir dans des parts de fonds d'investissement, de FNB, de certificats américains d'actions étrangères (CAAE) et de certificats internationaux d'actions étrangères qui offrent une exposition aux actions ordinaires comprises dans l'indice faibles émissions de carbone, notamment les fonds d'investissement gérés par GPTD. Le portefeuille du Fonds investira dans des titres compris dans l'indice faible émission de carbone, essentiellement dans les mêmes proportions que l'indice faible émission de carbone. Toutefois, le Fonds ne détiendra pas nécessairement tous les titres de l'indice faible émission en carbone.

Fonds lancés en 2021

FNB indiciel d'actions canadiennes ESG Morningstar TD >

** S'est vu attribuer le premier rang par Corporate Knights dans le cadre du classement Responsible Funds 2022*

Cherche à reproduire la performance d'un indice boursier canadien qui mesure le rendement du capital investi d'émetteurs à moyenne ou à grande capitalisation canadiens dont la note ESG est supérieure à celle d'entreprises comparables.

FNB indiciel d'actions américaines ESG Morningstar TD >

** S'est vu attribuer le premier rang par Corporate Knights dans le cadre du classement Responsible Funds 2022*

Cherche à reproduire la performance d'un indice boursier américain qui mesure le rendement du capital investi d'émetteurs à moyenne ou à grande capitalisation américains dont la note ESG est supérieure à celle d'entreprises comparables.

FNB indiciel d'actions internationales ESG Morningstar TD >

Cherche à reproduire la performance d'un indice boursier international qui mesure le rendement du capital investi d'émetteurs à moyenne ou à grande capitalisation des marchés développés situés à l'extérieur de l'Amérique du Nord, dont la note ESG est supérieure à celle d'entreprises comparables.

FNB indiciel d'obligations de sociétés canadiennes ESG Morningstar TD >

Cherche à reproduire la performance d'un indice d'obligations de sociétés canadiennes qui mesure le rendement de titres à revenu fixe d'émetteurs dont la note ESG est supérieure à celle d'entreprises comparables.

FNB indiciel d'obligations de sociétés américaines ESG Morningstar TD >

Cherche à reproduire la performance d'un indice d'obligations de sociétés américaines qui mesure le rendement de titres à revenu fixe d'émetteurs dont la note ESG est supérieure à celle d'entreprises comparables.

Fonds en gestion commune à faible émission de carbone/faible volatilité d'actions mondiales *Émeraude* TD >

Ce Fonds quantitatif destiné aux clients institutionnels entend réaliser son objectif en investissant principalement dans des actions ordinaires de sociétés comprises dans l'indice de rendement total MSCI Monde. Le Fonds va généralement surpondérer des titres qui devraient produire des rendements moins volatils, et sous-pondérer ou exclure les titres qui ont une empreinte carbone élevée et qui devraient produire des rendements plus volatils. L'équipe de gestion de portefeuille utilise un processus d'optimisation pour trouver un portefeuille avec le risque prévu le plus faible, sous réserve d'une négociation efficace et de contraintes en matière de placement, notamment notre contrainte ciblant une faible empreinte carbone et les contraintes interdisant les placements dans les sociétés productrices de tabac ainsi que dans les sociétés détenant une participation directe ou indirecte dans les sables bitumineux, l'extraction et la combustion du charbon, et les armes controversées.

Figure 16 : FGC faible émission de carbone/faible volatilité d'actions mondiales *Émeraude* TD vs indice de rendement total MSCI Monde

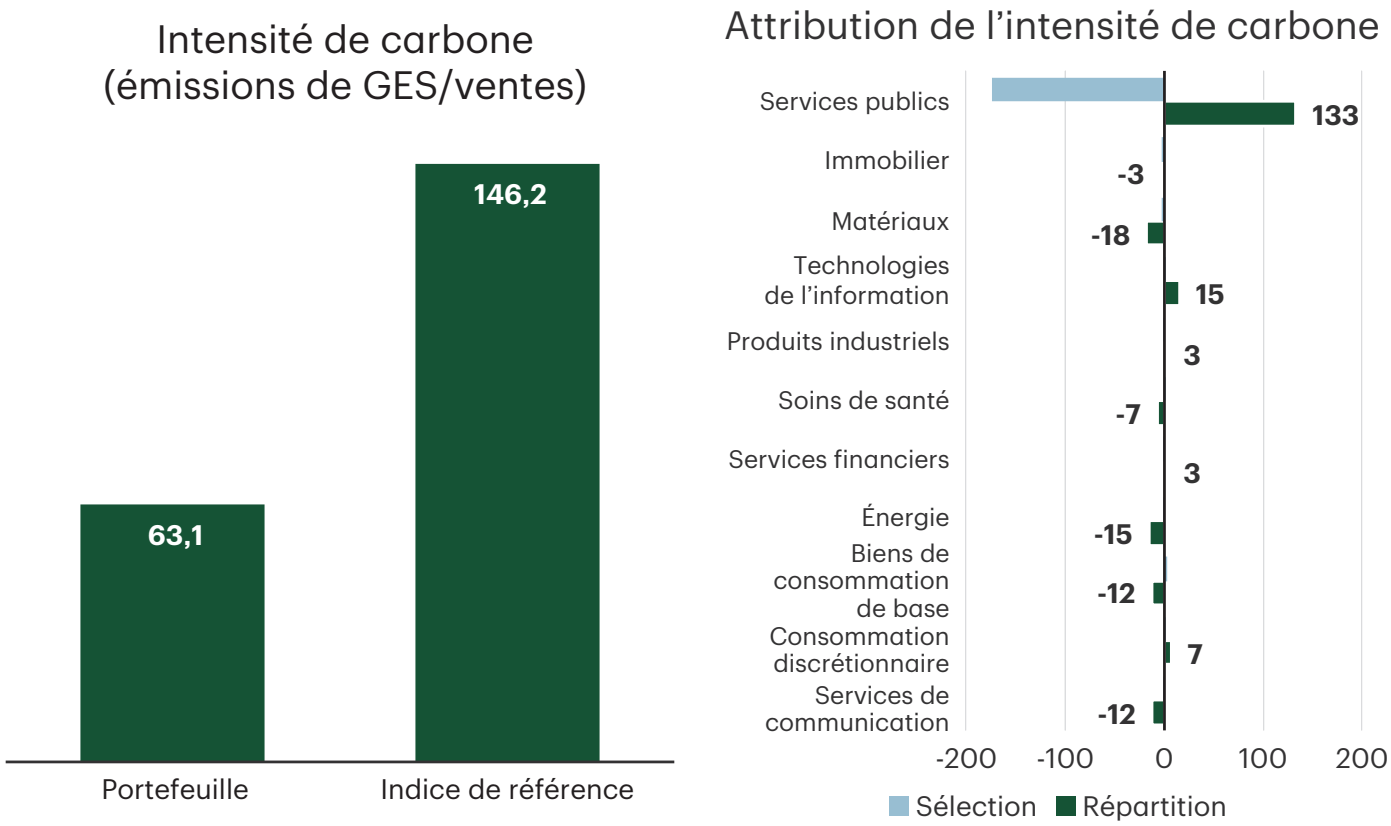

Source : GPTD, Sustainalytics et MSCI. Au 31 décembre 2022.

Fonds lancés en 2020

Fonds d'actions nord-américaines de développement durable TD >

Ce fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres nord-américains. La sélection des titres met l'accent sur la capacité d'un émetteur à générer des flux de trésorerie disponibles de façon rentable et à les faire croître, ainsi que sur son efficacité en matière de répartition du capital et sa contribution à l'atteinte des ODD établis par l'ONU. Ce Fonds offre une gestion fondamentale active, un processus de placement solide et une approche ESG intégrée et rigoureuse, ainsi qu'une diversification des risques fondamentaux.

Pour évaluer la contribution d'une société à l'atteinte des ODD ou à l'alignement sur ces derniers, le Fonds examine les deux composantes suivantes :

- La composante Alignement des revenus ou des produits évalue le revenu tiré des produits et des services comptabilisés par la société qui concourent à l'atteinte des ODD pertinents.
- La composante Alignement des activités d'exploitation permet d'évaluer si les activités de la société influent de façon positive ou négative sur l'atteinte des ODD pertinents.

Figure 17 : Alignement des revenus ou des produits du Fonds d'actions nord-américaines de développement durable TD sur les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU

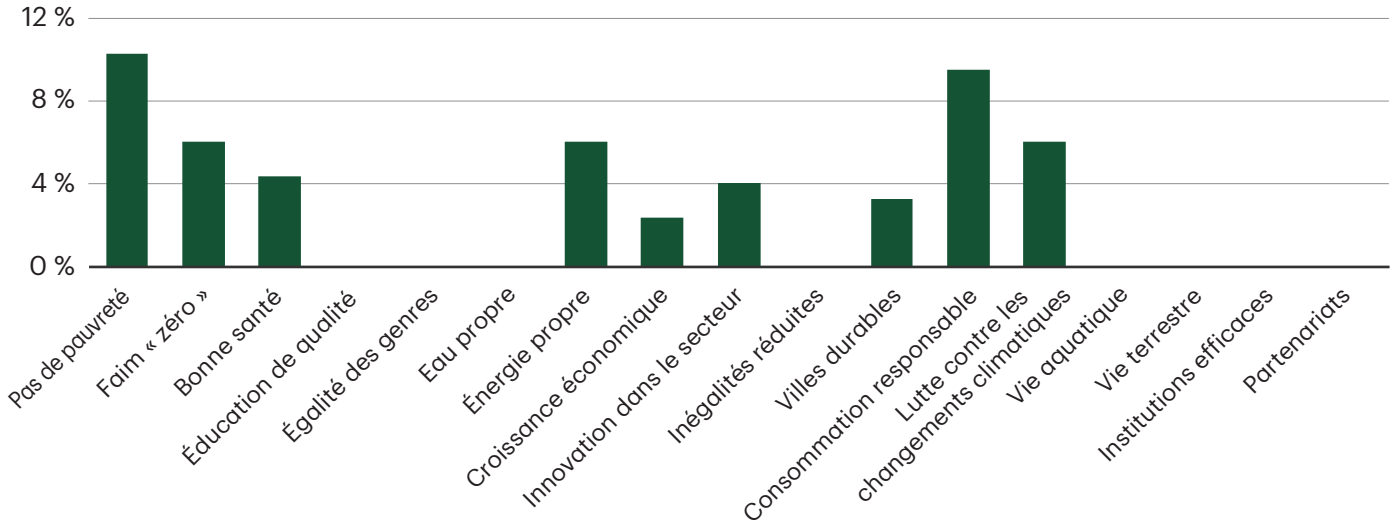

Source : GPTD et MSCI. Au 31 décembre 2022.

Fonds nord-américain équilibré de développement durable TD >

** S'est vu attribuer le premier rang par Corporate Knights dans le cadre du classement Responsible Funds 2022*

Ce Fonds met l'accent sur les placements en actions ordinaires et en obligations qui, selon nous, contribuent à l'atteinte des ODD établis par l'ONU. Les placements en actions ordinaires auront tendance à être axés sur les chefs de file du secteur qui, à notre avis, présentent des avantages concurrentiels durables, comme en témoignent le rendement élevé du capital, leur bilan solide et leur équipe de direction capable de gérer efficacement le capital. Les placements en obligations auront tendance à se concentrer dans les obligations de sociétés, qui peuvent comprendre des obligations de qualité inférieure, au moyen d'une sélection ascendante rigoureuse de titres tout en tenant compte du contexte macroéconomique.

Figure 18 : Répartition des obligations du Fonds nord-américain équilibré de développement durable TD par sceau ESG

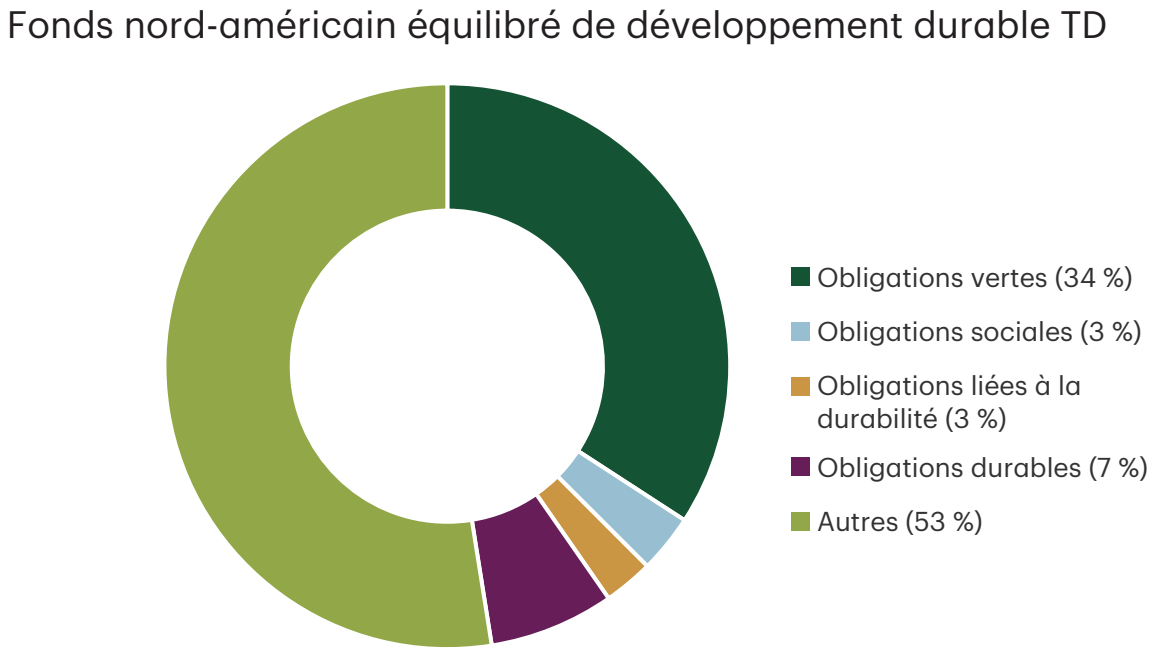

Source : GPTD. Au 30 décembre 2022.

Leadership éclairé, consultations et événements sectoriels en matière de facteurs ESG

GPTD publie régulièrement des articles sur le leadership éclairé qui abordent une gamme de sujets, que ce soit par des canaux externes ou internes. Compte tenu de l'importance des changements climatiques pour nos activités, des risques systémiques associés à ceux-ci et de notre conviction que nous avons un rôle à jouer dans la définition de l'approche du secteur à cet égard, nous avons fait du climat un domaine d'action pour notre programme de leadership éclairé. À GPTD, nous tirons parti de l'expertise de l'ensemble de la société pour contribuer à des recherches couvrant un éventail de sujets liés aux facteurs ESG.

L'élimination progressive gérée : une alternative au désinvestissement pour les investisseurs >

John McHughan, vice-président, Recherche et engagement ESG, GPTD

AIR, août 2022

Dans le parcours pour atteindre la carboneutralité, les investisseurs continuent de soutenir les efforts de décarbonisation des secteurs pétrolier et gazier tout en donnant la priorité aux réductions d'émissions dans le monde réel. Une façon dont les investisseurs peuvent le faire est en encourageant les entreprises bénéficiaires à adopter des politiques de transfert d'actifs responsables et à mettre en œuvre un cadre pour un retrait progressif géré des actifs à forte intensité de carbone.

L'intendance et la lutte inclusive contre la pénurie de main-d'œuvre >

Vanessa Allen, vice-présidente, Recherche et engagement ESG, GPTD

AIR, mai 2022

L'importance matérielle du capital humain sur les performances de l'entreprise a pris un nouvel essor dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et à la suite d'une vague de démissions d'employés. Cela a contribué à intensifier la pénurie de main-d'œuvre. Cet article traite de l'importance pour les entreprises de bâtir une culture d'entreprise saine afin d'attirer et de fidéliser les talents sur un marché de l'emploi en surchauffe, notamment de la nécessité d'avoir des milieux de travail diversifiés et inclusifs.

La croissance inclusive : un cadre multi-actifs sur les droits des autochtones et la réconciliation dans les investissements >

Samantha McDonald, vice-présidente, Recherche et engagement ESG, GPTD; Aidan Jeffrey, associé stagiaire, Recherche et engagement ESG, GPTD

AIR, février 2022

Les gestionnaires de placements multiactifs peuvent tenir compte des droits des Autochtones et de la réconciliation dans le processus de placement en utilisant différents outils et instruments de placement, propres à chaque catégorie d'actif. Cet article donne des conseils sur la façon dont les investisseurs peuvent intégrer les droits des Autochtones dans une perspective multiactifs.

TD Asset Management

Investor Knowledge + 10 Minutes = New Thinking

Investing in Carbon Prices

Harnessing a new asset class to invest in the green transition and hedge carbon risk

Michael Craig, Managing Director and Head of Asset Allocation and Derivatives, TDAM
Hussein Allidina, Managing Director and Head of Commodities, TDAM
Christian Medeiros, Portfolio Research Manager, TDAM
Zahra Ahanchian, Senior Portfolio Research Analyst, TDAM

At a glance

- Historically there has been no explicit cost levied on companies emitting carbon as a by-product into the atmosphere and carbon emissions have grown through time, resulting in the challenges presented by climate change.
- The carbon credit market seeks to solve our generation's greatest problem, climate change, by harnessing the power of market forces to price emissions and incentivize a green transition.
- TD Asset Management Inc. (TDAM) has launched a new ETF – TD Global Carbon Credit Index ETF (TCBN) – that provides exposure to carbon markets, initially focused on the European Union Emissions Trading System.

In a previously published article titled Carbon Pricing, why should investors care, TDAM defined carbon credits, why they may be instrumental in reducing carbon emissions and why investors should care. In this paper, we take a deeper dive and outline the investment case for carbon credits, how they can be used in a multi-asset portfolio and discuss a new solution from TDAM that can provide investors with exposure.

Investir dans la tarification du carbone : Tirer parti d'une nouvelle catégorie d'actif pour investir dans la transition verte et couvrir le risque lié au carbone

Michael Craig, directeur général et chef, Répartition des actifs et Produits dérivés, GPTD; Hussein Allidina, directeur général et chef, Produits de base, GPTD; Christian Medeiros, gestionnaire, Recherche de portefeuilles, GPTD; Zahra Ahanchian, associée, Recherche de portefeuilles, GPTD

GPTD, août 2022

L'article aborde le rôle de la tarification du carbone dans la lutte contre les changements climatiques et ses répercussions pour les investisseurs. Il explique le concept de la tarification du carbone et son fonctionnement, en mettant l'accent sur divers types de mécanismes de tarification du carbone à l'échelle mondiale. L'article décrit également les avantages d'investir dans la tarification du carbone, y compris la possibilité d'atténuer les risques et d'obtenir des rendements financiers.

TD Asset Management

Investor Knowledge + 10 Minutes = New Thinking

Carbon Pricing

Why should investors care

Priti Shokeen, Head of ESG Research and Engagement
Hussein Allidina, Managing Director and Head of Commodities
John McHughan, Senior Portfolio Research Analyst

At a glance

- Economic growth, up until the last decade, happened without acknowledgement of environmental and social costs, better known as the externalities of doing business.
- As countries across the globe recognize the challenge of climate change, there is a growing recognition that putting a price on pollution or green house gas emissions is both important and necessary.
- At TD Asset Management Inc. (TDAM) we believe it is becoming increasingly important and valuable for investors to measure and hedge the carbon exposure in their portfolios.

There is a broad consensus that to limit the worst effects of climate change the world must limit global warming to 1.5 degrees, and to achieve this goal, the world must reach a state of net-zero Green House Gases ("GHGs") by around 2050.[1] The scale and urgency of emissions reductions required to reach net-zero by 2050 means that governments across the world will further incentivize optimal economic activities through policy and regulatory measures. Economic growth, up until the last decade, happened without acknowledgement of environmental and social costs, better known as the externalities of doing business. There is a growing recognition that putting a price on industry generated GHG emissions is both important and necessary.

Tarification du carbone : Pourquoi les investisseurs devraient-ils s'en soucier? >

Priti Shokeen, chef, Recherche et engagement ESG, GPTD; Hussein Allidina, directeur général et chef, Produits de base, GPTD; John McHughan, analyste principal, Recherche de portefeuilles, GPTD

GPTD, mai 2022

Alors que les pays du monde entier reconnaissent les défis liés aux changements climatiques, il est de plus en plus reconnu que la tarification de la pollution ou des émissions de GES est à la fois importante et nécessaire pour limiter les pires effets de ces changements climatiques. Dans cet article, GPTD définit les crédits de carbone et explique pourquoi ils peuvent contribuer à réduire les émissions de carbone et pourquoi les investisseurs devraient s'en préoccuper.

TD Asset Management

TDAM Approach to ESG Factors + 20 Minutes = New Thinking

Beyond Perception: Nuclear Energy's Role in the Global Green Transition

Don Li, Vice President, Private Debt, TDAM
Priti Shokeen, Head of ESG Research and Engagement, TDAM
Robert Vanderhooft, Senior Vice President, TD Bank Group and Vice Chair, TDAM[1]

In November 2021, the climate conference COP26 in Glasgow identified the urgent need for nations to reduce their carbon emissions more aggressively. The challenge is that demand for energy, and therefore fossil fuel power generation, remains high and is expected to grow worldwide. Given the move towards electrification, demand for electricity is expected to continue growing substantially, at a compounded rate of more than 2% per year over the next 30 years.[1] This means that the sources of energy provided by utility companies around the world will determine the rate of decarbonization in the next three decades (net zero by 2050). The International Energy Agency (IEA) expects that current and future technologies will enable grid "greenification" by 2050.[2]

One key question is whether nuclear energy can be part of the solution and whether it is a green source of energy. For example, there was a recent debate in Europe over the labelling of nuclear. France and Germany faced off over whether the EU taxonomy[3] (a system of definitions for economic activities the bloc considers environmentally sustainable) should include natural gas and nuclear as green/transition energy, with France being a vocal proponent of nuclear power. The point of contention - not just for these two nations but broadly - is how to replace constantly running and reliable fossil fuel baseload power generation with renewables that provide a more intermittent supply of energy, even with storage capacity. Baseload power is an important part of the electricity grid because it generates consistent and reliable power to meet a minimum level of demand in the grid. After much debate and despite continued pushback from several countries, in February 2022, the European Commission unveiled a Taxonomy Complementary Climate Delegated Act which included specific nuclear and natural gas activities in the EU taxonomy as "transitional" activities.[4] Some may not consider nuclear energy to be technically green as it generates highly concentrated but radioactive waste. However, it does generate extremely low greenhouse gas (GHG) emissions (none in production and low in life cycle). Therefore, we argue that nuclear should be a significant part of the solution in the quest to achieve net zero emissions by 2050 and there should be more investment in nuclear power generation.

[1] https://enerualtook.eneodata.net/forecast-world-electricity-consumption.html
[2] https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050
[3] https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/eu-taxonomy-sustainable-activities_en
[4] https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_22_711
[1] Effective April 1, 2022

Au-delà des perceptions : le rôle du nucléaire dans la transition verte mondiale >

Don Li, vice-président, Dette privée, GPTD; Priti Shokeen, chef, Recherche et engagement ESG, GPTD; Robert Vanderhooft, premier vice-président, Groupe Banque TD et premier vice-président, GPTD

GPTD, avril 2022

Certains pourraient estimer que l'énergie nucléaire n'est pas, à proprement parler, verte, car elle génère un volume très concentré de déchets radioactifs. Toutefois, le nucléaire produit très peu d'émissions de GES (aucune en production et une faible quantité pendant le cycle de vie). Les récentes innovations technologiques, comme les petits réacteurs nucléaires, ainsi que les évolutions en matière de santé et de sécurité, et de gestion des déchets dans le secteur contribuent également à l'attrait croissant du secteur pour les investisseurs. Par conséquent, nous estimons que le nucléaire doit représenter une part importante de la solution pour en arriver à la carboneutralité d'ici 2050 et qu'il faut augmenter les investissements dans la production d'énergie nucléaire.

Analysis

KEYNOTE INTERVIEW

The role of infrastructure in the energy transition

Energy transition infrastructure may present investors with portfolio opportunities, say TD Asset Management's Carl Elia and Ben Lemire

With many countries moving to greener energy sources, investors are being called upon to finance a multi-trillion-dollar build-out for energy infrastructure focused on the transition to the low-carbon economy. In this interview, *Responsible Investor* sat down with Carl Elia, vice-president and director, infrastructure investments, and Ben Lemire, vice-president, ESG, alternative investments at TD Asset Management, to discuss how the transition to clean energy may present infrastructure investment opportunities. They say that long-term thinking is key, and argue that investments in generation, storage and transmission of energy will play a key role in the transition.

INTERVIEWS
TD ASSET MANAGEMENT

Q What are your priorities in your transition strategy?

Carl Elia: I believe that investing in new energy infrastructure may present an opportunity to generate an attractive risk-adjusted return. Over the last 20 years, global infrastructure investment has mainly been dominated by large investment managers. In addition, renewable energy and power investments tend to be mid-market, especially when it comes to wind or solar infrastructure. As such, our priorities for the energy transition have focused on the mid-market or smaller investments, as well as growth. Participating in the energy transition requires the ability to build new infrastructure, and that has been a key part of our strategy.

Ben Lemire: Just among the OECD countries, we're looking at almost $7 trillion in global investment by 2030 to meet climate and development objectives. A lot of that capital is going to be focused on greening the grid. Long term, 95 percent of electricity production will have to be clean and green by 2050, according to the Science Based Targets initiative. There is also an increasing focus on energy security, with utility prices skyrocketing in many markets. While in the short term, the costs of decarbonisation and

30 Responsible Investor • November 2022

Le rôle des infrastructures dans la transition énergétique disponible dans la section des rapports du site de l'investisseur responsable : **The Road to COP27 – 27 Steps to Net Zero >**

Carl Elia, vice-président et directeur, Investissements en infrastructures, GPTD; Benjamin Lemire, vice-président, Recherche et engagement ESG, GPTD

Responsible Investor, novembre 2022

Dans cette entrevue, GPTD explique comment la transition vers l'énergie propre peut présenter des occasions d'investissement en infrastructures. Nous soulignons qu'une vision à long terme est essentielle et soutenons que les placements dans la production, le stockage et le transport de l'énergie joueront un rôle clé dans la transition.

PNUE-IF – Contexte des outils de gestion des risques climatiques > (comprend des études de cas de GPTD)

Jean-François Fortin, vice-président, Actions en gestion quantitative, GPTD; Carlin Pohl, associé, Risques de placement, GPTD; Chantal Laplante, associée, Risques de placement, GPTD; Colin Lynch, directeur général et chef, Placements immobiliers mondiaux, GPTD; Priti Shokeen, vice-présidente et directrice, chef, Recherche et engagement ESG, GPTD

Mars 2022

Dans le cadre du programme du GIFCC du PNUE-IF, plusieurs investisseurs ont participé à un projet pilote mettant à l'essai divers outils de gestion des risques climatiques de tiers. Cette publication vise à fournir de la rétroaction à ces fournisseurs d'outils et à renforcer la sensibilisation des investisseurs à l'égard de la mesure des risques climatiques. GPTD a testé différents outils pour mesurer les risques liés à la transition et les risques physiques liés au climat et a soumis des études de cas portant sur certains de nos portefeuilles d'actions en gestion quantitative et de nos portefeuilles immobiliers.

Engagements réglementaires et sectoriels

Août 2022

- Participation à une discussion axée sur les Principes pour l'investissement responsable (PRI) avec l'**Autorité des marchés financiers (AMF) au sujet des informations à fournir en lien avec les changements climatiques**

Juillet 2022

- Rétroaction à la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG), à l'Investment Company Institute (ICI), aux PRI et à l'Association pour l'investissement responsable (AIR) sur chacune de leurs réponses données à la **consultation du conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) sur l'exposé-sondage IFRS S1** Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et l'**exposé-sondage IFRS S2** Informations à fournir en lien avec les changements climatiques

Juin 2022

- Participation à une discussion axée sur les PRI avec la **Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO)** au sujet des informations à fournir en lien avec les changements climatiques proposées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)

Mai 2022

- Rétroaction à l'Institut des fonds d'investissement du Canada sur le **cadre d'identification des fonds d'investissement responsable du Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada (CIFSC)**

Avril 2022

- Rétroaction aux PRI sur les **obligations d'information liée au changement climatique de la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis**

Occasions de prendre la parole dans le cadre de forums et d'événements sectoriels sur les facteurs ESG en 2022

- Engagement climatique Canada à la COP27 – Le rôle de l'engagement dans la progression de l'action climatique vers zéro émission nette – Novembre 2022
- Responsible Investor – Engagement, Divestment and Beyond: How Should Canada's Investors and Financial Institutions Engage with Its Natural Resource Companies? – Octobre 2022
- Session de l'AIR ESG Product Knowledge Series – Bringing ESG and Sustainability to Life – Septembre 2022
- Conférence virtuelle de l'AIR – Canada's Sustainable Finance Action Council : Key Objectives and Developments for Investor – Juin 2022
- Sommet sur la finance durable – **Unir nos forces pour bâtir un secteur financier durable >** – Mai 2022
- Conférence 2022 de l'International Corporate Governance Network – Global Sustainability Standards : Convergence and the Future – **Table ronde intitulée Audit/Assurance of Sustainability Reporting: What Are the Issues and Will This Be Made Easier with the Establishment of the ISSB? >** – Mars 2022
- SHARE Investor Summit 2022 – Reunite, Reignite, Shifting Capital Markets towards Inclusion, Justice, Reconciliation, Sustainability and Resilience – Mars 2022

Conférences et formation continue sur les facteurs ESG

Dans le but de rester au fait des nouveautés à l'intersection entre les facteurs ESG et les placements, GPTD organise à l'occasion des séances de formation axées sur le climat à ses professionnels des placements et à d'autres collègues au sein de la société. Ces séances ont pour but de fournir aux membres de l'équipe des renseignements pertinents sur les placements, avec l'aide d'experts en la matière externes et internes sur les sujets liés à la durabilité. En 2022, les séances de formation de GPTD ont porté notamment sur les facteurs ESG et le rendement des sociétés, les différentes méthodes de recherche sur les facteurs ESG, les crédits de carbone et les crédits compensatoires, ainsi que sur l'élimination progressive gérée des actifs liés aux combustibles fossiles.

En 2023, tous les membres de l'équipe de placement de GPTD suivront un cours offert par les PRI afin de les aider à mieux comprendre l'importance des enjeux ESG.

Les professionnels de GPTD participent également à des conférences pertinentes tout au long de l'année pour partager des idées et des points de vue, et apprendre des chefs de file du secteur. Voici quelques-unes des conférences auxquelles ils ont participé cette année :

- Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques 2022 (COP27), Sharm el-Sheikh, Égypte
- Conférence des Nations Unies sur la biodiversité 2022 (COP15), Montréal, Canada
- Conférence de Responsible Investor (RI) Canada, Toronto, Canada
- ICGN Proxy Season Review 2022; Annual Evaluation and Future Trends, Londres, Angleterre

Que nous réserve l'avenir?

L'essor des facteurs ESG se poursuit et le secteur peaufine ses outils pour produire une analyse rigoureuse de ces facteurs. GPTD fait de même et nous continuerons de perfectionner notre approche d'intégration et de gérance des facteurs ESG. Au cours de la prochaine année, GPTD prévoit de mettre à jour sa politique d'investissement durable afin d'intégrer les progrès réalisés à l'échelle des équipes. Nous accentuerons également nos efforts de gérance en approfondissant notre travail avec Engagement climatique Canada et l'initiative Advance des PRI, ainsi qu'en élargissant nos domaines prioritaires pour inclure la biodiversité, un sujet qui mérite une attention accrue étant donné la dépendance mondiale au milieu naturel. Nous continuerons de tirer parti de l'expertise collective au sein de GPTD pour favoriser des résultats mesurables, en travaillant en partenariat avec les sociétés dans lesquelles nous investissons et d'autres investisseurs. Nous continuerons de miser sur un dialogue constructif et une approche fondée sur les faits dans le cadre de notre analyse. Nous croyons que ce travail nous aidera à maintenir le cap et à adopter l'approche la plus éclairée pour gérer les portefeuilles au nom de nos clients.

Restez à l'affût des évolutions suivantes alors que nous poursuivons notre travail :

Gérance

La gérance demeurera une composante essentielle de nos efforts visant à promouvoir la durabilité dans l'ensemble des portefeuilles applicables. Faisant déjà partie des priorités en 2022, le climat, le capital humain et les droits de la personne demeureront des éléments clés de nos efforts de recherche et de gérance en 2023. La biodiversité offrira un palier supplémentaire d'analyse, car bon nombre des sociétés qui affichent un rendement inférieur dans ce domaine affichent aussi un rendement inférieur dans l'un des autres domaines d'action. Nous continuerons de jouer un rôle dans les efforts d'engagement du secteur et porterons une attention particulière au résultat de notre travail dans le cadre de l'initiative Advance des PRI au moment du lancement de la première série de rencontres d'engagement sur les droits de la personne avec des sociétés cibles en 2023. Nous prendrons également d'autres mesures pour favoriser les pratiques gagnantes en matière de gouvernance du conseil d'administration : nous avons mis à jour nos lignes directrices relatives au vote par procuration afin de promouvoir davantage l'indépendance et le renouvellement du conseil d'administration.

Biodiversité

L'ajout de la biodiversité en tant que nouveau thème prioritaire dans nos efforts de gérance vient souligner les liens entre la perte de biodiversité et les changements climatiques. Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, signé à la fin de 2022 lors de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, qui s'est tenue à Montréal, servira de guide pour nos activités de mobilisation auprès des sociétés de notre portefeuille. Nous nous attendons ainsi à mieux comprendre les risques que représente la perte de biodiversité dont les sociétés dans lesquelles nous investissons sont à l'origine et à laquelle elles sont exposées. Nous intégrerons ensuite ces enseignements à nos processus de placement.

Acquisition de connaissances

Nous continuerons d'investir dans nos employés alors qu'ils cherchent à renforcer leur expertise en matière d'investissement durable. Les connaissances approfondies nous permettront de mieux faire notre travail, en tenant compte d'un volume croissant de renseignements axés sur les facteurs ESG. Nous avons prévu au budget une formation officielle sur l'investissement durable pour chaque professionnel de l'équipe de placement et nous continuerons d'encourager l'acquisition de connaissances en interne et à l'aide d'organisations externes. Le partage des connaissances s'appliquera également au conseil d'administration de GPTD, le chef de l'équipe Recherche et engagement ESG présentant un exposé sur les pratiques ESG de GPTD.

Solutions de fonds de développement durable thématiques et axées sur le client

Notre gamme de produits a pris beaucoup d'expansion au cours des dernières années, et cette tendance se poursuivra en 2023. Une nouvelle solution de titres à revenu fixe spécialisés, le Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD, a été lancée au début de 2023. Ce fonds améliorera l'offre de produits liés aux facteurs ESG sur le plan des titres à revenu fixe. Nous continuerons de nous montrer à la hauteur à mesure que les besoins de nos clients augmenteront et de travailler avec eux pour les aider à atteindre leurs objectifs de développement durable.

GPTD continue de considérer les facteurs ESG comme une priorité. Les gouvernements et les organismes de réglementation et de normalisation semblent être du même avis. Ce faisant, nous nous concentrerons sur les enjeux les plus importants pour les portefeuilles que nous gérons. Bien que nous reconnaissions la nature évolutive des renseignements sur les facteurs ESG et des normes ESG, nous continuerons à faire avancer les choses en contribuant à favoriser l'amélioration là où nous l'estimons nécessaire. Il faudra faire évoluer ce secteur et mieux gérer les risques ESG au sein des entreprises et des secteurs pour assurer la résilience de nos marchés financiers à long terme. ■

Membre ou affilié des groupes de travail liés aux facteurs ESG de GPTD

Signatory of:

PRI Principles for Responsible Investment

CDP DISCLOSURE INSIGHT ACTION

ICGN MEMBER
Inspiring global governance standards
www.icgn.org

TCFD TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES

CLIMATE ENGAGEMENT CANADA

A proud supporter of:
Climate Action 100+
Global Investors Driving Business Transition

RIA
Responsible Investment Association

GRESB

isg INVESTOR STEWARDSHIP GROUP

advance
A stewardship initiative for human rights and social issues

CCGG Canadian Coalition for Good Governance

Ceres

Suivez Gestion de Placements TD

Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Aucune assurance ni aucune garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera donnée relativement à l'exactitude, à la fiabilité ou à l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Les placements dans les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse (« FNB ») (collectivement, les « Fonds ») peuvent être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent également être assortis de commissions de suivi. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Avant d'investir dans les Fonds, veuillez lire l'aperçu du fonds ou le sommaire et le prospectus, car ils contiennent des renseignements détaillés sur les placements. Les Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts; ils ne sont pas garantis ni assurés. Leur valeur fluctue souvent. Rien ne garantit qu'un fonds du marché monétaire pourra maintenir sa valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier du placement sera remis. Le rendement passé peut ne pas se reproduire. Tous les produits comportent du risque. La notice d'offre contient des informations importantes sur le fonds en gestion commune, et nous vous encourageons à la lire avant d'investir. Veuillez vous en procurer un exemplaire. Les taux de rendement indiqués sont les rendements composés annuels totaux historiques incluant les changements dans la valeur unitaire et le réinvestissement de toute distribution. Les taux, rendements et valeurs des parts varient pour tous les fonds. Les données fournies se rapportent aux rendements antérieurs et ne sont pas garantes du rendement futur. Les parts des fonds ne constituent pas des dépôts au sens de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou toute autre société d'État d'assurance-dépôts et ne sont pas garanties par La Banque Toronto-Dominion. Les stratégies de placement et les titres en portefeuille peuvent varier. Les fonds en gestion commune de la TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et qui peuvent comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De nombreux facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à ces écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives. L'indice Morningstar[MD] Canada Sustainability Extended[MS] est une marque de service de Morningstar concédée sous licence à GPTD à certaines fins. Le FNB indiciel d'actions canadiennes ESG Morningstar TD (le « FNB TD ») n'est pas commandité ni approuvé, vendu ou promu par Morningstar. Morningstar ne fait aucune déclaration concernant la pertinence d'investir dans ce FNB. L'indice Morningstar[MD] US Sustainability Extended[MS] est une marque de service de Morningstar concédée sous licence à GPTD à certaines fins. Le FNB indiciel d'actions américaines ESG Morningstar TD (le « FNB TD ») n'est pas commandité ni approuvé, vendu ou promu par Morningstar. Morningstar ne fait aucune déclaration concernant la pertinence d'investir dans ce FNB. L'indice Morningstar[MD] Developed Markets ex-North America Sustainability Extended[MS] est une marque de service de Morningstar concédée sous licence à GPTD à certaines fins. Le FNB indiciel d'actions internationales ESG Morningstar TD (le « FNB TD ») n'est pas commandité ni approuvé, vendu ou promu par Morningstar. Morningstar ne fait aucune déclaration concernant la pertinence d'investir dans ce FNB. L'indice Morningstar[MD] Canada Corporate Bond Sustainability Index[MC] et l'indice Morningstar[MD] US Corporate Bond Sustainability Index[MC] sont des marques de service de Morningstar, Inc. dont l'utilisation a été concédée sous licence à Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») pour certaines fins. Le FNB indiciel d'obligations de sociétés canadiennes ESG Morningstar TD n'est pas parrainé, ni approuvé, vendu ou promu par Morningstar. Morningstar ne fait aucune déclaration concernant la pertinence d'investir dans les FNB ESG TD. L'indice Morningstar[MD] Canada Corporate Bond Sustainability Index[MC] et l'indice Morningstar[MD] US Corporate Bond Sustainability Index[MC] sont des marques de service de Morningstar, Inc. dont l'utilisation a été concédée sous licence à GPTD à certaines fins. Le FNB indiciel d'obligations de sociétés américaines ESG Morningstar TD n'est pas commandité ni approuvé, vendu ou promu par Morningstar. Morningstar ne fait aucune déclaration concernant la pertinence d'investir dans les FNB ESG TD.

[MD] Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.

(0523)